

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIII — No 25 — Montréal, 29 août 1973



Reportage-photo — congrès AFEAS — page 13



DOCUMENT SPÉCIAL

Vote sur le plan conjoint du porc

pages 9-10-11-12

La relève en agriculture: préoccupation majeure au congrès de l'UPA de Rimouski *page 5*



La RMA rend sa décision cette semaine

Consommateurs et industriels favorables à la requête des producteurs de lait de Classe I *page 8*

Photos TCN



L'OPINION RURALE...

L'analyse de l'avoine

Un communiqué agricole rendu public établissait que l'analyse alimentaire de l'avoine au Québec avait un pourcentage en protéine de 11% et un pourcentage en unités nutritives totales de 60%; ceci selon l'auteur pour affirmer à tort que la culture de l'orge ayant 12% en protéine et la culture du blé ayant 14% en protéine se doivent de prendre la place de la culture de l'avoine au Québec. Alors à l'encontre de cette affirmation, je dois répondre qu'il existe aujourd'hui plus d'une variété d'avoine, sûrement recommandables au Québec pour certaines d'entre elles, lesquelles ont un pourcentage en unités nutritives totales de plus de 70%; soit à peu près l'analyse d'une moulée équilibrée à 16% en protéine pour vache laitière. Ainsi, il est facile d'imaginer l'épargne considérable qu'un producteur de lait pourrait réaliser s'il cultivait sur sa ferme une variété d'avoine valant à peu près une moulée équilibrée à 16% en protéine pour vaches laitières. Ceci sans l'achat de concentrés protéiques toujours fort dispendieux à se procurer.

Ceci pour affirmer qu'on commet cette année au Québec une erreur grave et coûteuse au point de vue technique et au point de vue économique en préconisant la disparition de l'avoine au profit de l'orge et du blé; ce devrait être tout le contraire qu'on devrait préconiser à cause des perspectives d'avenir énormes qui se présentent en faveur de la culture de l'avoine. Il est donc difficilement explicable que les autorités en la matière au Ministère Provincial de l'Agriculture fassent des essais sur neuf variétés d'avoine dans plus de vingt-cinq endroits différents dans la Province de Québec et qu'on n'y fasse même entrer en ce genre d'essais aucune des variétés d'avoine à haute teneur en protéine, à haute teneur en unités nutritives totales, à tiges courtes et fortes et à rendement au moins égal sinon supérieur aux variétés présentement recommandées au Québec. En ceci, on n'est sûrement pas dans le vent du progrès agricole de l'an 1973.

Germain Bourassa, agronome
St-Barnabé Nord,
Cité St-Maurice, P.Q.

L'aide aux petites fermes

J'ai lu dans le journal "Le Soleil" fin juin un article intitulé "programme de développement des petites fermes au Manitoba".

Le gouvernement fédéral a annoncé que la Province du Manitoba a donné son adhésion au programme de développement des petites fermes. Présentement, six provinces participent déjà à ce programme.

Le gouvernement fédéral prévoit dépenser quelque \$150 millions au cours des cinq prochaines années pour l'aménagement des fermes familiales plus

rentables, permettre à certains exploitants de s'orienter vers un autre métier et aider ceux qui désirent prendre leur retraite.

Si on calcule \$150 millions répartis en dix provinces, ce qui donnerait pour le Québec \$15 millions, ou bien \$150 millions divisés au prorata de la population du Québec, soit quelque \$30 millions et plus. Le tout est conditionnel au bon vouloir des super-génies du ministère de l'Agriculture du Québec avec ses supposés agronomes qui se disent tout dévoués à la classe agricole.

Voici un moyen de recevoir sans faute votre hebdomadaire agricole

Au moins une fois par année, les préposés à la vente d'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS, parcourent le Québec et les centres français des autres provinces pour le renouvellement ou la sollicitation de nouveaux abonnés.

Malgré cette sollicitation intense, il se peut, pour une raison ou pour une autre, que certaines personnes désirant recevoir LA TERRE DE CHEZ NOUS ne savent pas au juste comment se la procurer. Nous leur fournissons l'occasion de s'abonner en utilisant le coupon ci-dessous.

De plus, connaissant l'attachement indéfectible des cultivateurs à LA TERRE DE CHEZ NOUS, nous croyons que ce coupon d'abonnement peut amener certains d'entre eux à suggérer à l'un de leurs voisins ou de leurs amis de s'abonner. Nous vous rappelons que le paiement doit être fait par chèque ou mandat-poste au nom de LA TERRE DE CHEZ NOUS.

COUPON D'ABONNEMENT

Je vous adresse sous pli la somme de \$..... pour abonnement à votre journal pour une période de ans.

(1 an - \$2.00) — (3 ans - \$5.00) — (5 ans - \$6.00)

NOM
ADRESSE
R.R.
COMTÉ PROVINCE

29-8-73

Mais le Québec n'a toujours pas accepté de participer à ce programme, exigeant l'entière juridiction de son administration.

L'autonomie? Messieurs les agriculteurs du Québec, c'est vous qui la payez cette autonomie!

Messieurs de l'UPA réveillez-vous, les millions sont là. Il s'agit d'aller les chercher.

Nicol Bellavance
Cultivateur
Causapscal.

"Ce n'est pas sans beaucoup de peine que je vendrai mes vaches en octobre..."

Je suis un jeune cultivateur, je suis malade. Mon épouse est elle aussi de santé fragile. Nous avons six enfants que nous adorons. Je garde actuellement un troupeau de 14 vaches, pour ne pas tomber sur le Bien-être social et que ce soit le gouvernement qui soit obligé de nous faire vivre. Avec mon épouse et mes deux plus vieux nous faisons cet ouvrage tous ensemble. On est heureux. On ne vit pas largement, mais on finit par arriver. On va au lait en bidons, mon lait est toujours classé 1, j'ai un bon refroidisseur. Mais voilà que notre usine nous a avertis qu'après le 31 octobre, on ne ramassera plus le lait en bidon.

Il faudra acheter un réservoir à lait qui vaut entre \$800 et \$1000. Nous ne pouvons nous le procurer. Que faire? Il va falloir vendre les vaches, tomber à acheter le lait pour nos enfants, de même que le beurre et le fromage. Après

avoir dépensé l'argent de ces vaches, on tombera sur les bras du gouvernement. Nous sommes si fiers que ça nous décourage d'avance. Si du moins ils nous laissent jusqu'au 31 décembre, on garderait nos vaches. L'an prochain, on laisserait les veaux aux vaches et on les vendrait à l'automne. On garderait alors une vache pour notre lait et notre beurre. Ce n'est pas sans beaucoup de peine que je vendrai mes vaches en octobre. Ou bien, j'abandonnerai de les traire et je les engraisserai pour les vendre.

Trouvez-vous que c'est juste d'enlever le boire de la bouche de nos petits et de devoir arrêter de vendre nos vaches? Voulez-vous résoudre notre problème? Est-juste que de ne plus ramasser notre lait en bidon? Moi, je trouve que ça va très mal pour nous. Je suis sur le bien paternel et je tiens beaucoup à la terre que j'ai défrichée avec mon père.

Un cultivateur de Dorchester.

Crédit et inflation

Deux choses avec lesquelles il faut s'habituer à vivre, l'une et l'autre d'ailleurs ayant une certaine interdépendance.

Dans notre monde occidental, depuis quelques années, les profits des entreprises n'augmentent plus au rythme de l'accumulation des capitaux. Pour réduire temporairement cet écart et éviter une récession économique, les pouvoirs publics sont obligés de pratiquer une politique de large crédit. D'où augmentation de la monnaie fiduciaire et scripturale, et inflation! (Ceci n'est évidemment pas la seule cause).

Dans la vie de tous les jours, chacun subit l'augmentation des prix en gagnant un peu, mais un relèvement du prix de vente des produits ou des salaires vient corriger le déséquilibre et la vie continue; mais il y a des effets à long terme beaucoup plus graves.

Ce véritable cancer qu'est l'inflation ronge la confiance dans la monnaie, ce symbole qui n'a justement de valeur que proportionnellement à cette confiance que les individus lui accordent. D'autre part, ce cancer ruine insidieusement les petits épargnants, ceux-là même qui devraient être les plus protégés, et il accroît rapidement la différence entre les classes sociales; en effet, l'enrichissement ne se faisant plus par les voies normales du profit, mais par le simple jeu de la dévaluation de la monnaie, celle-ci jouant toujours en faveur des possesseurs de valeurs immobilières et au détriment des possesseurs de valeurs

fiduciaires et autres.

Le Québec n'échappe pas à ce phénomène et dès maintenant, nous allons voir des capitaux à la recherche de sécurité trouver refuge dans la propriété terrienne et celle-ci va augmenter très rapidement. Alors l'exploitation des fermes à loyer va prendre une grande expansion avec toutes les tensions que cela peut causer entre propriétaires et locataires.

Ce n'est pas sans regret que nous allons voir disparaître ce système idéal de structures foncières que nous connaissions lorsque plus de 95% des fermes étaient exploitées par leur propriétaire.

Raymond Desmares,
cultivateur,
Mont-Saint-Grégoire, Iberville.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DES PROGRAMMES,
Quebec Farmers' Association
Qualités nécessaires

1. Bilingue
2. Aptitude aux contacts, à la communication et au travail avec les organisations et associations.
3. Connaissance de la vie rurale et agricole et des problèmes et occasions du monde agricole.
4. Aptitude à l'organisation et au travail indépendant, esprit inventif et créateur.
5. Travail en collaboration étroite avec le conseil des gouverneurs et conformément à des lignes-guides établies en commun.
6. Aptitude à écrire, par exemple des bulletins de nouvelles.

Conditions

- a) Période d'emploi d'un an, avec de bonnes chances de prolongation de la période.
 - b) Salaire et compte de dépenses. Salaire négocié entre les parties. Veuillez soumettre curriculum vitae, références, expérience passée et autres renseignements appropriés.
- DATE-LIMITE: 15 septembre
Adresser les demandes de renseignements et d'emploi à:

M. Rodney Maclaren
Secrétaire administratif
Quebec Farmers' Association
a.s. du Département de la vulgarisation
Case 237
Collège Macdonald 800, Québec.



Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal 132
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2. 3 ans, \$5. 5 ans, \$6

Dépôt légal — Je trimestre 1972
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe

Les valeurs sociales et l'agriculture

L'évolution que nous avons constatée dans les différents secteurs d'activité économique au Québec ces dernières décennies a provoqué des bouleversements tant d'ordre sociologique que technique ou économique.

Ainsi, chaque société, à un moment donné, juxtapose à l'organisation économique une organisation sociale déterminée propre à assurer son équilibre. Dans le cadre de nos préoccupations, pour bien saisir l'importance de l'évolution sociologique qui a pris place dans le monde rural et agricole, il faut retourner quelque vingt ans en arrière. À cette époque, l'agriculteur se percevait et était perçu jusqu'à un certain point comme "le roi de la terre". Dans leur milieu social respectif, les cultivateurs, comme classe sociale, occupaient les postes clés, possédaient aussi la balance du pouvoir avec tout le prestige s'y rattachant.

Peu à peu, le milieu rural s'est séparé du milieu agricole; diverses classes d'occupation se sont installées en milieu rural: des journaliers, des camionneurs, des entrepreneurs, des travailleurs d'usine, des gens de métier... etc... Ainsi, ces travailleurs ont influencé les valeurs du milieu et ont petit à petit déplacé les centres de pouvoir entre leurs mains.

Par le fait même, le prestige rattaché à la profession d'agriculteur a diminué; le cultivateur s'est alors retrouvé un peu plus bas dans l'échelle de prestige. Par ailleurs, le désir de conformité en terme social a provoqué chez les agriculteurs une certaine frustration tant par les conditions de travail plus pénibles que la rémunération plus faible et les loisirs moindres.

Ainsi, les valeurs sociales traditionnelles des agriculteurs, c'est-à-dire les objectifs que chacun poursuit dans l'attente du bonheur en harmonie avec ceux de la société, se sont vues foulées au pied.

Face à cette situation de déséquilibre, chacun a tenté de s'adapter du mieux possible; certains ont laissé leur exploitation pour du travail en usine, ... etc... Un grand nombre, par souci d'intégration sociale, ont eux-mêmes dévalorisé leur occupation au niveau de leur famille... etc...

Si bien qu'actuellement les modèles de consommation sont les mêmes pour le milieu rural que pour le milieu urbain; il en va de même de la conception de la famille, des types de loisirs désirés... etc...

En conséquence l'agriculteur et la jeunesse agricole se trouvent devant un dilemme difficile: ou ils tendent vers la satisfaction des valeurs propres à la société en abandonnant leur mode de vie et leur exploitation ou bien ils sacrifient les valeurs de la société en continuant l'exploitation familiale. Dans ce cas, ils risquent de se trouver des laissés pour compte, frustrés et exploités.

Pour rétablir l'équilibre normal nécessaire tant à l'homme qu'à la société, de nouvelles valeurs sociales tendent à se développer. Le retour à la ferme des fermiers du dimanche demeure un indice intéressant. La pollution, l'anonymat, le stress et la dépersonnalisation des sociétés urbaines nous réconcilieront de plus en plus avec notre passé champêtre et la nature.

Il faudra aussi, et la situation est urgente, innover dans l'organisation sociale de l'agriculture. Les agriculteurs ont droit aux avantages que procure notre société, mais ils devront peut-être sacrifier certaines valeurs limitant l'adaptation de leur exploitation.

Dans ce contexte, le rôle d'une organisation professionnelle comme agent de développement d'une classe sociale forte et de valeurs sociales nouvelles devient de plus en plus important. La dimension économique de l'Union ne doit pas annuler les efforts d'adaptation sociale.

André LAPRISE



Qui veut gagner \$1 l'heure?

N.D.L.R. — L'auteur de l'étude qui suit est M. Yvan Shea, gestionnaire du Syndicat de gestion agricole d'Iberville-Missisquoi. M. Shea a présenté ce document devant la Régie des marchés agricoles du Québec, le 22 août, à l'occasion de l'audience publique suite aux requêtes de la Fédération des producteurs de lait du Québec et du Conseil de l'industrie laitière du Québec pour la hausse des prix du lait.

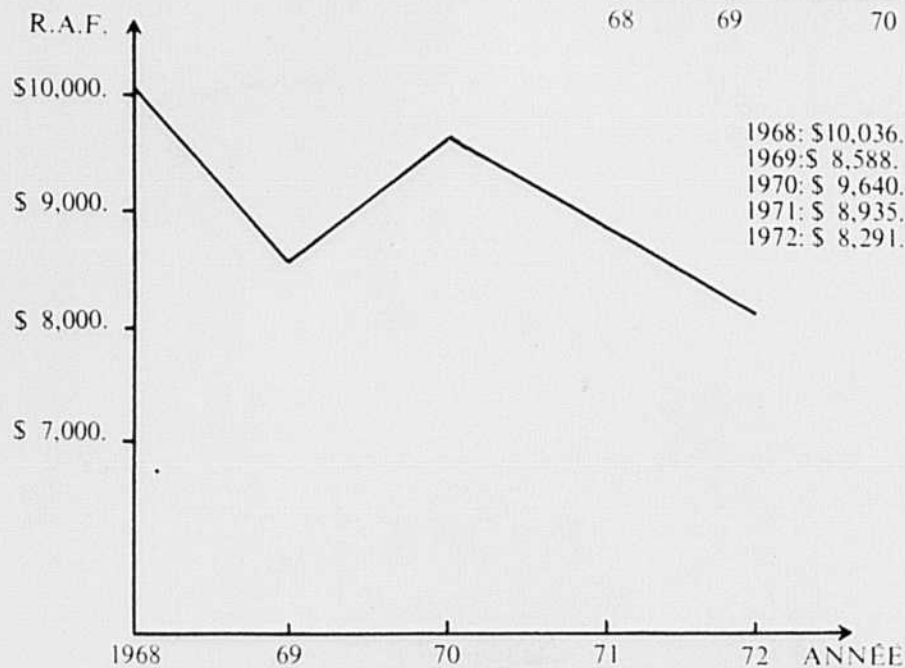
Il y a quelque temps, j'ai entrepris, à l'aide des dossiers de notre organisme, une étude de la situation économique de notre agriculture dans le temps. J'en suis arrivé à des résultats qui me renversent et si comme on le dit, le cultivateur est un m... braillard, et que c'est vrai, alors qu'on vienne prendre sa place à \$1.00 l'heure.

À l'appui de mon étude, j'ai complété les dossiers des membres du Syndicat de gestion agricole d'Iberville-Missisquoi qui sont là depuis sa fondation et pour lesquels les années ont toutes été comptabilisées depuis le début. J'ai obtenu 20 dossiers constituant un groupe homogène dans le temps. Ce groupe se constitue de 18 producteurs de lait nature et 2 de lait industriel dont 2 producteurs de lait nature qui ont changé leur orientation vers la production de maïs-grain depuis le départ en 1968.

LE REVENU NET A DIMINUÉ

Une des premières constatations faites a été la diminution considérable du revenu net. L'agriculteur moyen du groupe qui avait un revenu net de \$10,036, en 68 n'avait plus qu'un revenu de \$8,291, en 1972.

Tableau No 1:
Évolution du R.A.F. re: S.G.A.I.M.



En février 1973, le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation avait publié dans la Terre de Chez nous une déclaration du Ministre dans laquelle celui-ci prévoyait une hausse du revenu net réalisé de 44% en 1972 par rapport à 1971. En fait, l'agriculteur a plutôt subi une baisse de 7% par rapport à '71. Plusieurs se sont scandalisés d'une telle déclaration; toutefois, je crois que le Ministre était en droit de faire une telle prédiction; mais il n'avait pas compté avec Dame Nature qui s'est chargée de tout chambarder. En effet, le manque à produire du champ de l'agriculteur a été de 110,000 livres d'U.N.T. avec une teneur d'environ 17,000 livres de protéines. Si on évalue cette protéine à 0.30 la livre sur le marché, on a alors une perte d'environ \$5,000 pour notre agriculteur.

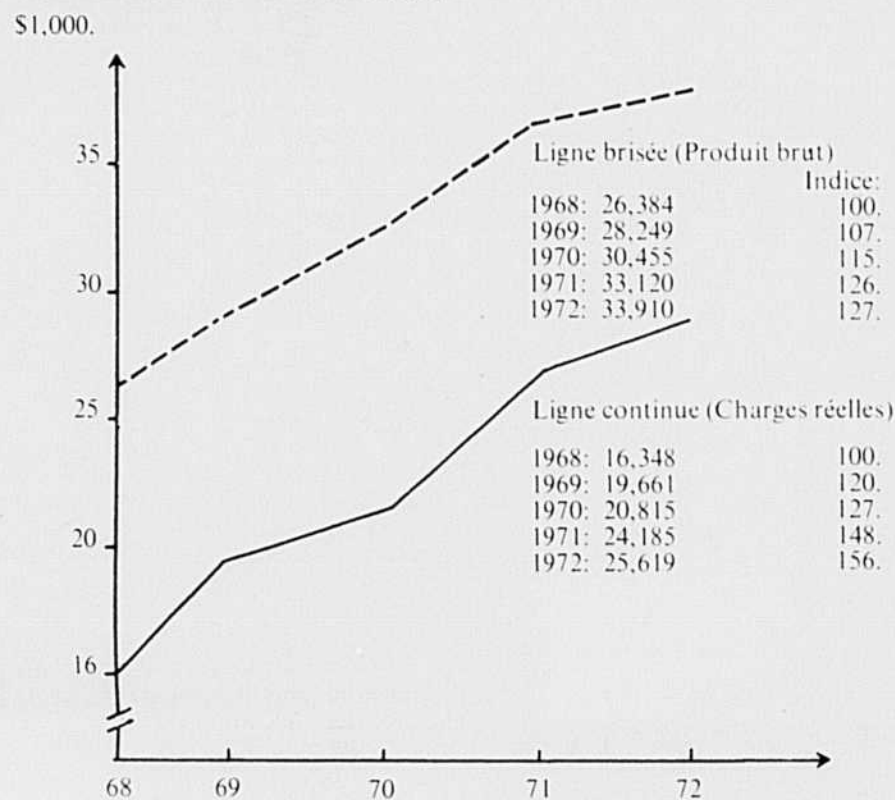
Peu d'entre-vous se souviendront de cet éditorial dans la Terre de Chez Nous (Édition du 4 octobre 72) dans

laquelle on disait tenir l'information du Syndicat de Gestion Agricole Iberville-Missisquoi par laquelle je prévoyais une perte d'environ \$5,000 pour notre agriculteur.

LES CHARGES AUGMENTENT PLUS VITE QUE LE PRODUIT BRUT.

Il est évident que le revenu net ou R.A.F. est constitué du produit brut et des charges réelles. Quelle a été l'évolution de ces deux constituantes depuis 1968. Le produit brut lui s'est constamment accru depuis ce temps au taux moyen de 6.5% et les charges réelles au taux de 12.08%.

Tableau No 2:
Évolution du P.B. et C.R. re: S.G.A.I.M.



68 de 8.0%, 7.8%, 8.8% et 2.4% en 1972 pour une moyenne de 6.5%. En 1972, l'accroissement n'est que de 2.4% par rapport à 1971, malgré un accroissement du prix moyen du lait de 5.71 à 6.27, soit près de 10% qui, combiné à un accroissement de la production laitière, a représenté un montant de \$3,299 environ. Le produit brut de la viande bovine, s'est, lui aussi, accru d'environ \$783 pour un total d'environ \$4,082. Cette augmentation du produit brut aurait été accompagnée d'une diminution des charges alimentaires, si le manque à gagner en terme de protéines de \$5,000 (voir précédemment) n'avait pas existé.

Les charges réelles (monétaires et calculées) ont augmenté par rapport à '68, successivement de 20.3%, 3.9%, 16.2% et 5.9% en 1972, pour une moyenne de 12.08%. Leur rythme d'accroissement est donc presque le double de

celui du produit brut. Ceci s'explique peut-être par les dépréciations considérables prises sur les investissements faits par l'agriculteur sur son entreprise depuis quelques années et dont il aurait dû commencer à voir l'effet en 1972, si l'année avait été normale.

LA RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL FAMILIAL: (R.T.F.)

Cette expression signifie le revenu net moins un intérêt de 7% chargé sur l'actif net (la valeur de la ferme moins l'endettement); on peut facilement dire que l'argent investi rapporte facilement 7%. Ce calcul donne donc ce qui reste à la famille pour le travail fourni.

Pour l'agriculteur moyen du groupe, cette situation s'est constamment détériorée depuis 1968 à l'exception d'un léger redressement en '70 (voir tableau 3).

72 LE REVENU STANDARD DU TRAVAIL PAR UNITÉ TRAVAIL HOMME (R.S.T./U.T.H.)

Cet indice économique est celui qui est retenu pour déterminer la productivité des fermes; pour vulgariser, on peut dire qu'il sert à déterminer le revenu retiré pour tout le travail effectué sur la ferme, après avoir rémunéré le capital et tenu compte du taux d'intérêt variant d'un individu à l'autre pour ses dettes. L'U.T.H. représente 3,000 heures de travail, ce qui est considéré comme le travail que devrait fournir un cultivateur dans une année; donc ceci représente le salaire annuel et si on divise le tout par 3,000, on obtient le salaire horaire.

L'agriculture du groupe a vu son R.S.T. se détériorer continuellement depuis 1968, à l'exception du redressement de 1970.

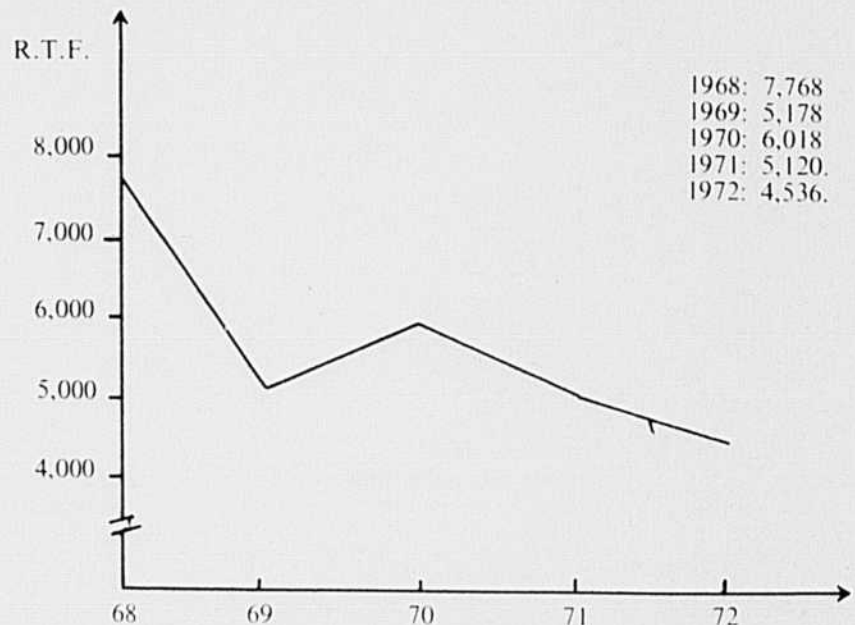
Si on ramène ceci en termes de salaire horaire, on a une diminution constante à l'exception de l'année 1970 où il y a eu un redressement.

Salaire horaire:

1968	\$1.79
1969	\$1.17
1970	\$1.38
1971	\$1.16
1972	\$1.00

Donc vous avez la raison qui a justifié le titre de mon article "Qui veut gagner \$1.00 l'heure".

Tableau No 3:
Évolution du R.T.F.



Le produit brut de l'agriculteur s'est accru successivement par rapport à



CHAROLAIS VENTE DE SUJETS REPRODUCTEURS

le 8 septembre à 1h. p.m.

à l'Aréna de Sherbrooke, 400, rue du Parc, Sherbrooke, Québec.

En vedette: 7 taureaux entièrement français 50 femelles pur-sang (certaines avec veau)
4 taureaux pur-sang 15 femelles 3/8 sang.

Encanteur (commissaire-priseur): George Goggin

Pour de plus amples renseignements:

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BOVINS CHAROLAIS
ASSOCIATION OF THE CHAROLAIS CATTLE BREEDERS

Guy-C. Gauvin, président
Case 202, Ayers Cliff, Qué.
(819) 838-4403

Gilles Maile, secr.-trés.
Case 405, Ayers Cliff, Qué.
(819) 563-5103

À tout prix, il faut assurer une relève en agriculture

La réalisation d'une Société régionale d'aménagement foncier et l'insuffisance de la relève en agriculture sont les deux questions qui préoccupent le plus les membres de la Fédération de l'UPA de Rimouski.

Ces sujets sont revenus constamment sur le tapis au cours des discussions en atelier et en plénière à l'occasion du congrès annuel de cet organisme. D'une part, il faut à tout prix éviter le morcellement des exploitations tout en concentrant une partie des énergies vers l'utilisation d'autres ressources complémentaires à l'agriculture, dont la forêt. La concurrence des conditions de travail et des salaires prévalant dans les autres secteurs de l'économie posent également la menace de plus en plus évidente d'une grave pénurie de la relève en agriculture, a-t-on constaté.

C'est tout de même avec optimisme que le président de l'UPA régionale, M. Lauréat Marquis, a présenté le thème "Regard sur l'Avenir", à l'ouverture des assises. Après avoir énuméré



M. Paul COUTURE

différents problèmes qui continuent d'affecter les agriculteurs, et plus particulièrement celui des provendes, responsable de la hausse inquiétante des coûts de production, M. Marquis a fait valoir qu'il faudrait multiplier les démarches et systématiser les moyens de pression pour obtenir justice. "Des pas sont faits, mais il faudra montrer notre détermination jusqu'à l'aboutissement du résultat escompté", de dire M. Marquis. Le Président général par intérim de l'UPA, a insisté pour sa part sur l'importance de rapprocher le mode de vie de l'agriculteur avec celui des autres membres de la société et de rechercher des formules d'avenir au plan de l'association d'exploitants. "Autrement, il deviendra impossible de conserver une relève déjà difficile," a souligné M. Paul Couture.

Hausse des prix

Plusieurs participants se sont inquiétés du manque d'éclairage des consommateurs qui, en général, comprennent mal ou si peu le phénomène de la flambée des prix. Les chaînes alimentaires font la pluie et le beau temps dans ce domaine et il importe que le public soit informé de la part réelle qui revient à l'agriculteur, compte tenu de ses coûts de production. Déjà, la Confédération de l'UPA a multiplié ses déclarations ce par la voix des médias afin de sensibiliser le public. Mais les participants ont réclâmé avec insistance que l'Union provinciale soit davantage présente auprès du grand public pour détruire cette fausse impression, à savoir que les agriculteurs "font la piastre".

Repenser les structures

Après 50 ans, il serait bon d'oublier le passé et de repenser les structures. En 1973, le bénévolat n'existe plus ou presque et il faudrait envisager un financement accru au niveau des syndicats locaux et de secteur plus particulièrement pour les réanimer. D'autres ont émis l'opinion qu'avant d'améliorer les finances, il serait opportun de remanier les structures actuelles pour les rendre plus fonctionnelles.

Selon un dirigeant de la Fédération, M. Arthur Dubé, on discute depuis plusieurs années sur le regroupement des syndicats locaux et il est temps qu'on aboutisse à quelque chose de concret. L'UPA de Rimouski doit prendre les devants et soumettre des

projets pertinents. Pour ce faire, elle devra tenir compte d'une nouvelle géographie, plus naturelle, du vaste territoire de la Fédération. Le président Lauréat Marquis avait abordé brièvement la question un peu plus tôt en laissant entendre que son organisme pourrait éventuellement changer de nom pour une appellation plus réaliste, telle l'UPA du Bas St-Laurent. De même, M. Marquis avait souligné qu'il faudra réviser la structure de fonctionnement afin de favoriser une représentation et une participation accrue et plus facile de tous les producteurs. Selon le président, on devra envisager un financement possible des structures de base, à partir des organismes spécialisés de producteurs qui ne contribuent pas à l'heure actuelle. De toute manière, un comité provincial a déjà examiné cette question des structures de base et devrait fournir un rapport des recommandations lors du prochain congrès général de l'UPA.

Financement

Les syndicats locaux et de secteurs ont leurs problèmes, on l'a vu, mais la Fédération régionale a aussi ses maux de tête en matière de financement. En effet, à cause de la période d'implantation du nouveau système de perception à la source, suite au Bill 64, la Fédération estime avoir perdu l'équivalent de six mois de cotisations ou la moitié de son budget annuel.

Il a donc été convenu, de l'assentiment général, de récupérer cette somme au moyen d'une cotisation volontaire de \$7.50 des membres. Plusieurs agriculteurs ont d'ailleurs apposé leur signature au chèque préparé à cette fin, séance tenante.

Coût des intrants

La bataille des grains est loin d'être terminée, selon les divers commentaires recueillis lors du congrès. Tel est également l'avis du Président général Paul Couture qui a demandé aux agriculteurs présents de surveiller de près l'application de la nouvelle politique temporaire du gouvernement d'Ontario. M. Couture a informé l'assistance qu'à la suite d'une rencontre avec le ministre fédéral de l'Agriculture, la politique ne pourrait véritablement être appliquée avant le 15 septembre. Ce n'est qu'après la mise en place des mécanismes et l'application de la nouvelle politique que nous pourrions véritablement en mesurer toute la portée, a ajouté M. Couture en invitant les agriculteurs à appuyer leur organisation professionnelle dans les démarches qu'elle pourrait être appelée à faire si l'injustice persiste. Chose certaine, l'actuelle flambée des prix ne sert personne, ou du moins certainement pas le producteur ni le consommateur, et il faudra que la situation soit renversée au cours des prochains jours. Le Président général avoue son inquiétude de voir les producteurs de grains de l'Ouest être appelés à établir eux-mêmes la base des prix à être payés dans l'Est.

Bill 48

À prime abord, la nouvelle loi sur l'évaluation foncière paraît plus avantageuse pour l'agriculture et son application est plus simple que la formule précédemment réclamée par le congrès général de 1972. L'éventuel manuel d'évaluation devrait permettre toutefois d'avoir une meilleure idée de la portée réelle de la Loi. Aux agricul-



Quelques-uns des 250 participants au congrès annuel de la Fédération de l'UPA de Rimouski.

Photos TCN

teurs qui l'interrogeaient en plénière, M. Couture a dit qu'il fallait considérer le nouveau dégrèvement de 40% de la taxe foncière comme un geste positif et une mesure d'équité pour les producteurs agricoles. Le président a cependant confié au ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, que le maintien de la détaxe scolaire de 35% dans le cas de ceux qui produisent \$1,000 et moins était peut-être nécessaire mais cette dernière décision a de toute évidence une saveur électorale.

L'enseignement professionnel agricole

Le problème de la relève en agriculture débouche forcément sur l'importance d'un enseignement professionnel de pointe. Une vaste opération de sensibilisation doit être lancée pour intéresser les jeunes à l'option agricole. Mais cette sensibilisation devrait se faire dès le secondaire I car au niveau du secondaire III, il est déjà trop tard. Certains ont émis l'opinion par ailleurs que vu le nombre restreint d'options agricoles à travers la province, il vaudrait peut-être mieux songer à conserver et développer celles qui existent, avant d'aller plus loin.

Le crédit

Un autre obstacle qui décourage bien souvent les jeunes qui désirent s'établir en agriculture et même les exploitants qui souhaitent consolider leur exploitation est le manque de souplesse des gouvernements en matière de crédit agricole. Un agriculteur qui abandonne faute de fonds suffisants pour moderniser son entreprise et un jeune qui se voit refuser un prêt représentent dans un cas comme dans l'autre une perte irrémédiable

pour l'agriculture en ce sens que ni l'un ni l'autre ne reviendra par la suite dans ce secteur. Or, il faut à tout prix prendre des moyens pour éviter l'exode de nos campagnes, car au rythme où celui-ci se produit, la situation a atteint un niveau inquiétant.

Voleurs de bétail

Une courte intervention d'un congressiste a permis de faire un peu la lumière sur certaines conséquences de la flambée des prix du boeuf. Des individus rôdent en effet depuis quelque temps autour des fermes de la région, carabine en main, à la recherche de viande à bon marché. La situation de l'agriculteur est déjà suffisamment difficile sans qu'il ait à subir en plus des pertes de cette nature. Une demande doit être adressée au ministre de la Justice pour que celui-ci fasse redoubler la surveillance policière autour des fermes.



M. Lauréat MARQUIS



CULTIVATEURS

Vous avez besoin de foin?...

Appelez au bureau d'aménagement du nouvel aéroport de Montréal (BANAIM)

Tel: 258-2451

Le service de location et de gestion agricole du BANAIM pourra vous en offrir...

Demandez: M. BERNARD SAUVÉ
responsable



Cette année, conciliez Expo-Québec et le concours provincial de labour

Vous avez prévu vous rendre cette année à Expo-Québec? Alors, pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups et aller par la même occasion au concours provincial de labour les 5 et 6 septembre prochains?

Cette importante manifestation annuelle se déroule cette année sur les terrains de la Station de recherches agricoles de Deschambault, à une quarantaine de milles de Québec.

Elle est ouverte aux concurrents d'expérience qui utilisent une charrue de compétition, mais aussi, depuis cette année et au sein d'une classe spéciale, à tous les cultivateurs du Québec qui voudraient mesurer entre eux la technique qu'ils utilisent sur la ferme au moyen de leur propre charrue.

Le concours provincial de labour complète d'autant mieux Expo-Québec qu'il offre maintenant une exposition d'équi-

pement de ferme et que la manifestation provinciale n'en comporte plus depuis quelques années déjà. D'ailleurs, l'équi-

pement de ferme ne sera pas montré que dans des stands, mais aussi à l'oeuvre au cours de démonstrations.



Une foule record y est attendue

On s'attend à ce qu'une foule record vienne assister aux épreuves de championnat provincial de labour à Deschambault, puisque c'est la première fois que ces concours se dérouleront dans la région immédiate de Québec et à proximité des principales zones agricoles de la province.

Par ailleurs, dès la mi-août, plus de 35 firmes et organismes avaient fait part de leur intention de participer à l'exposition d'équipement de ferme qui a lieu en même temps.

Ainsi, la plupart des manufacturiers de machinerie agricole et d'équipement de ferme faisant affaire au Québec seront à la Station de recherches agricoles de Deschambault pour présenter, en démonstration et dans des stands, leurs plus récentes machines agricoles.

Les personnes qui assisteront aux concours pourront donc apprécier à

l'oeuvre les tracteurs les plus nouveaux, des fourragères à maïs et à herbages, des machines pour la préparation du sol, des faucheuses-conditionneuses, les deux emmeulonneuses actuellement disponibles sur le marché, la Hesston et la McKee, et une niveleuse, machine encore peu connue au Québec.

Le département du génie rural de la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, la Division du machinisme agricole du ministère de l'Agriculture du Québec et l'Union des producteurs agricoles tiendront un stand à la ferme expérimentale.

À leurs côtés exposeront des firmes de drainage, des manufacturiers d'équipement d'étable, des vendeurs de semence et d'engrais chimiques et des fabricants d'épierreuses et de souffleuses à neige.

Remise des trophées et des prix par M. Normand Toupin

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, décernera les prix et les trophées aux gagnants des concours provinciaux de labour au cours d'une cérémonie qui se déroulera le 6 septembre à 17 heures, à la ferme expérimentale de Deschambault.

Il remettra, à la même occasion, une bourse de \$500 à l'Association provinciale des laboureurs du Québec afin de permettre aux deux gagnants du championnat provincial de se présenter au concours national en 1974.

On sait que les gagnants des concours du 5 septembre (classe spéciale et visiteurs) peuvent se présenter aux épreuves des championnats provinciaux du lendemain à côté des concurrents de niveau professionnel.

Les participants éventuels aux différents concours de labour pourront s'inscrire en arrivant, le 5 septembre au matin, s'ils n'ont pu le faire avant.

En visite à la ferme Deschambault

QUÉBEC — Plus de 2.000 agriculteurs, venus de tous les coins de la région de Québec, ont participé récemment à la visite de la Station de recherches de Deschambault. Selon M. Théo Jourdain, coordonnateur de la région agricole de Québec et principal organisateur de cette journée, cette assistance constitue un succès qui confirme l'intérêt croissant de l'agriculture pour le secteur de l'expérimentation agricole.

La participation populaire a même dépassé les prévisions des organisateurs, a spécifié M. Jourdain.

Le programme

Le programme de la journée a été conçu de manière à intéresser l'ensemble des participants. En effet, tous les visiteurs, quel que soit leur champ d'intérêt, — productions animales, grande culture ou horticulture — ont pu choisir leur propre itinéraire.

Ceux concernés par les productions animales ont visité entre autres les nouvelles étables à logettes et le nouveau salon de traite. Par ailleurs, ils se sont renseignés sur l'alimentation des vaches laitières, l'élevage du veau, des pondeuses, des dindes... et même du bison.

Les intéressés à la grande culture ont pris connaissance des derniers développements dans la culture de la luzerne, les essais sur le chou fourrager, le soya, la féverole, le maïs-ensilage et ils ont inspecté plusieurs parcelles de démonstration.

Pour les horticulteurs, enfin, un itinéraire spécial était prévu. Ils se sont familiarisés avec les derniers essais en production horticole, comme la laitue en sol sableux ou lourd, la multiplication des fraisiers "nucléaires", les tomates, concombres, choux-fleurs, framboisiers, etc...

Les 2.000 participants ont semblé très intéressés tout au long de cette visite, qui s'est terminée par une démonstration équestre et agrémentée par un traditionnel méchoui.



"On y va à Deschambault", mot d'ordre de la campagne de publicité qui a précédé la visite de la Ferme expérimentale de Deschambault, a été efficace... En effet, plus de 2.000 personnes de tous les coins de la région de Québec ont participé à cette visite qui s'est avérée un franc succès.

Concours de labour

- Programme -

Mercredi le 5 septembre:

- 9h Inscription des concurrents-laboureurs à toutes les classes.
- 9h30 Visite de la ferme
- 12h Visite des exhibits
- 10h Explications aux concurrents de la classe spéciale
- 10h30 Démonstration de machines de préparation de sol par les manufacturiers.
- 11h Concours de labour classe "visiteur"
- 11h Dîner
- 13h Démonstration équestre
- 13h30 Concours de labour classe spéciale
- 14h Démonstration de machines à ensilage et autres
- 17h Annonce des résultats des concours de labour

Jeudi le 6 septembre:

- 9h Inscription des concurrents-laboureurs aux concours de la journée
- 9h30 Visite de la ferme
- 12h Visite des exhibits
- 10h Concours de labour championnat provincial — classe junior et senior
- 10h30 Démonstration de machines de préparation de sol par les manufacturiers
- 11h30 Démonstration de machines pour la récolte du foin
- 12h B.B.O. champêtre
- 13h Démonstration équestre
- 14h Démonstration de machines à ensilage et autres
- 17h Remise des trophées

Réunion de l'Association des grossistes en machinisme agricole.

Réunion de l'Association des revendeurs de machines aratoires.

Réunion de l'Association des manufacturiers d'équipement d'étable du Québec.

Concours du Mérite agricole des jeunes

Le Cercle de St-Gilles remporte la victoire

QUÉBEC — "Le concours du Mérite agricole a permis à notre jeunesse de mieux connaître la forêt et de s'y intéresser davantage. Il a également initié nos membres au travail de groupe et les a sensibilisés aux problèmes de l'industrie forestière dans leur région. Poursuivant au maximum le système "D", tous les membres du cercle de St-Gilles ont bien travaillé. Ils ont rencontré une foule de personnes et ils ont su aller chercher leurs renseignements là où il le fallait".

C'est en ces termes que le conseiller régional auprès des jeunes de la région de Québec, M. Rosaire D. Plamondon, résume l'épreuve provinciale que vient de remporter l'un des 24 cercles de Jeunes ruraux qu'il dirige, soit le cercle de St-Gilles, dans le comté de Lotbinière.

Le cercle de St-Gilles...

Fondé par M. François Montminy au début des années 40, le cercle de St-Gilles possède sa propre "petite histoire". En effet, au fil de ses trente années d'existence, le cercle a connu de nombreux succès et remporté plusieurs prix dans le cadre des multiples expositions auxquelles il a participé.

Depuis sa fondation, le cercle de St-Gilles a subi plusieurs modifications. Ainsi, il fut tout d'abord réorganisé en 1966, lorsque les jeunes des paroisses de St-Agapit et de St-Antoine de Tilly furent admis dans le cercle. Puis, en 1968, lorsque les jeunes de la paroisse de St-Flavien y remplacèrent ceux de St-Antoine.

Cependant, depuis deux ans, seuls les jeunes des paroisses de St-Gilles et de St-Agapit participent encore aux activités du cercle de St-Gilles. Toutefois, quelques changements sont prévus pour 1974; entre autres la possibilité de readmettre les jeunes de St-Flavien est sérieusement envisagée.

Actuellement, deux moniteurs assistent à la plupart des réunions du cercle. Il s'agit de M. Aimé Labonté, de St-Gilles, un éleveur de bovins Hereford qui s'est mérité plusieurs prix dans diverses expositions de la province, et de M. Henri Moreau, de St-Agapit, qui détient la médaille d'or du Mérite agricole pour 1972. Par ailleurs, M. Charles-Henri Chabot, du bureau local de St-Flavien, qui est l'agronome-propagandiste du cercle, assiste également à la majorité des réunions.

Vainqueur du concours du Mérite agricole des jeunes, classe "Jeunes ruraux", en 1973, le cercle de St-Gilles compte actuellement 24 membres qui viennent des paroisses voisines de St-Agapit et de St-Gilles. Tous ces jeunes, âgés de 12 à 23 ans, ont très bien compris et mis en application la devise des cercles de Jeunes ruraux, "APPRENDRE EN TRAVAILLANT".

En effet, dans le travail qu'ils ont présenté au concours, ils décrivent ainsi le rôle des cercles de Jeunes ruraux:

"Ils ont pour but de regrouper des jeunes de régions pas encore urbanisées et, au moyen d'une formule originale, de parfaire leur éducation scolaire ou académique. Pour nous, ceci signifie en premier lieu, apprendre à connaître et à comprendre le milieu dans lequel nous vivons. Ainsi, à partir des besoins ressentis par nos membres, nous nous proposons des activités collectives qui visent non seulement à compléter nos connaissances générales et professionnelles, mais surtout par le travail en commun, à exercer notre sens social et à valoriser nos loisirs".

Au cours des dernières années, le cercle de St-Gilles s'est montré fort dynamique en organisant diverses manifestations pour le bénéfice de ses mem-



Quelques membres du bureau de direction du cercle de Jeunes ruraux de St-Gilles à l'occasion d'une de leurs réunions. On retrouve, de gauche à droite, Huguette et Jeannine Labonté, Véronique Larochelle, Serge Rousseau et Jacques Bilodeau. Ce cercle a réalisé un très beau dossier illustré sur "l'utilisation de la forêt dans le comté de Lotbinière."

bres. Soirées, voyages, expositions de travaux, opération "jardinage"... ne sont que quelques-unes des activités les plus populaires...

Selon la vice-présidente, Huguette Labonté, "l'avenir s'avère des plus prometteurs pour le cercle de St-Gilles. Un nombre accru d'activités sont prévues au cours des prochains mois et plusieurs projets sont actuellement discutés. Parmi ceux-ci, mentionnons: des échanges inter-cercles, des cours de conduite et d'art ménager de même qu'une intensification du cours d'établissement destiné à tous ceux qui veulent faire de l'agriculture une carrière".

Le concours du Mérite agricole des jeunes 1973...

Voyons un peu en quoi consistait cette épreuve d'envergure provinciale.

Selon une formule introduite en 1972, le ministère de l'Agriculture du Québec, qui patronne le concours, proposait cette année aux participants de tout le Québec un travail de groupe sur le thème: les végétaux. Pour le cercle de St-Gilles, ce thème général s'est bien vite transformé en une recherche sur "l'utilisation de la forêt dans le comté de Lotbinière".

Un colossal dossier illustré de 135 pages, à la fois original et hautement documenté, constitue le résultat de cette recherche. Un travail réaliste dans le milieu et une étude économique très poussée de la région sont donc à l'origine de la victoire du cercle de St-Gilles.

"Ce travail constitue une première expérience pour notre cercle, nous dit le président Serge Rousseau. En effet, c'est la première fois que 20 de nos

membres travaillent en groupe sur un même projet et apprennent ainsi, non seulement à travailler ensemble, mais aussi et surtout à se connaître davantage".

Oui, et il est très facile de le constater, c'est une victoire d'équipe que vient de remporter le cercle de St-Gilles, grâce au travail considérable fourni par chacun de ses membres. On n'a qu'à entendre Véronique Larochelle nous décrire les divers comités et nous décliner la liste des travaux confiés à chacun, pour réaliser la véracité de cette affirmation.

"Nous avons formé quatre comités qui ont tous eu un rôle à jouer dans la réalisation du travail. Voici donc la liste de ces comités et une description du travail confié à chacun:

Le comité de recherche s'est occupé de fournir aux équipes la documentation nécessaire pour la composition des textes. Parallèlement, un second comité, celui des textes, était responsable de la rédaction et de la correction de toute la partie écrite du dossier.

Le comité des entrevues, quant à lui, s'est montré fort actif. Il a rencontré plusieurs industriels de la région de même que des spécialistes des ministères de l'Agriculture et des Terres et Forêts.

Finalement, le comité de photographie a fait preuve de beaucoup d'efficacité tout en collaborant très étroitement avec celui de la mise en page, chargé de la rédaction finale et de l'illustration du travail".

Les jeunes du cercle de St-Gilles ont mis près de trois mois pour réaliser leur dossier sur "l'utilisation de la forêt dans le comté de Lotbinière". Après avoir remporté la phase régionale du concours, ils ont défendu leur travail devant un jury, lors de l'examen provincial du 25 juin dernier. Une présentation originale, un énorme travail d'analyse et de synthèse, une recherche colossale, sont autant de points qui ont retenu l'attention du jury.

Le cercle de St-Gilles a bien mérité sa victoire. Une fois encore un cercle de Jeunes ruraux du Québec a mis en application la devise du mouvement "APPRENDRE EN TRAVAILLANT" et a vu ses efforts couronnés de succès.

Bilan du concours des Jeunes ruraux

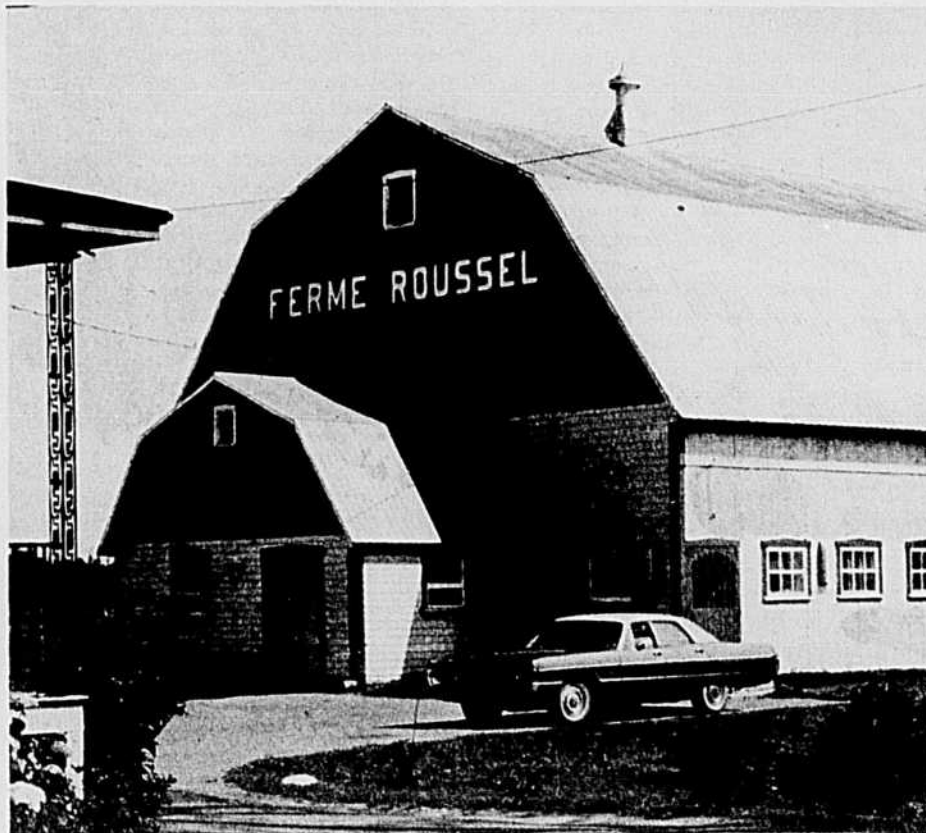
Pour s'être mérité le premier rang, le cercle de St-Gilles reçoit un trophée ainsi qu'un prix de \$300.

D'autres trophées sont aussi offerts aux neuf autres cercles qui ont atteint la grande finale dont le cercle de St-Gabriel, comté de Rimouski, et celui de St-Anicet, comté de Huntingdon, qui se sont classés respectivement deuxième et troisième à cette épreuve d'envergure provinciale.

Au total, quelque 60 Cercles de Jeunes Ruraux, regroupant environ 1,000 jeunes québécois, ont participé au concours du Mérite agricole des jeunes, classe des Jeunes Ruraux.

Le ministère de l'Agriculture du Québec avait proposé aux membres de ces cercles la réalisation d'un travail de groupe portant sur les productions végétales.

Pour les fins du concours, les participants devaient présenter trois documents, soit le dossier du travail de groupe, un rapport écrit sur la manière dont le travail s'est effectué ainsi qu'un rapport sur le fonctionnement du cercle.



Les membres du cercle de St-Gilles, même s'ils n'ont pas encore trouvé "l'endroit rêvé" où tenir leurs huit réunions annuelles, font preuve de beaucoup de dynamisme et ne se laissent nullement abattre par ce léger handicap. Très souvent, leur président Serge Rousseau les accueille à la ferme Roussel.

Consommateurs et industriels favorables à la requête des producteurs de lait de classe 1

La demande des producteurs de porter le prix du lait de classe 1 à \$8.85 le 100 livres dans la zone centrale a été prise en délibéré par la Régie des marchés agricoles. Cette demande soumise par la Fédération des producteurs de lait du Québec vise à normaliser le prix à la ferme, suite à la flambée des coûts des grains d'alimentation et des protéines animales.

Même si les régisseurs ne sont pas tenus de fonder uniquement leur décision sur les témoignages soumis en preuve lors de l'audience tenue à Montréal le 22 août, il reste que les diverses parties entendues tant du côté des consommateurs que les industriels laitiers ont toutes admis le bien-fondé de la requête des producteurs. Cette unanimité, comme l'a d'ailleurs admis un porte-parole de la RMA, pèsera sûrement dans la balance mais, devait-il ajouter, l'organisme para-gouvernemental a aussi le devoir d'analyser cette preuve et de décider en fonction de "l'intérêt public".

Une preuve non contredite a permis d'établir à \$1.20 du 100 livres le coût supplémentaire de production par rapport à 1972, ce qui laisserait une hausse réelle de .05 cents du 100 livres aux producteurs sur l'actuel prix de \$7.60 décrété par la RMA et entré en vigueur le 1er avril dernier.

Selon les informations recueillies, la Régie rendrait publique sa décision dès cette semaine, possiblement aujourd'hui. Le nouveau prix ne pourrait toutefois entrer en vigueur qu'à compter de la date de publication de la prochaine publication de la Gazette Officielle de Québec, le 12 septembre. On sait



M. Marcel Mailloux, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, présente le factum de cet organisme à l'audience à l'ordre habituel des marchés agricoles du Québec. On remarque à ses côtés, dans l'ordre habituel, MM. Maurice Mercier, secrétaire de la Fédération et directeur de la mise en marché à l'UPA, Henri Dorval, secrétaire adjoint de la Fédération et Armand Guérard, vice-président de l'UPA. Photo TCN

Centre de service des tracteurs soviétiques Belarus à Boucherville

Un Centre de Services techniques comprenant une salle d'exposition, des bureaux, un atelier, un dépôt de pièces de rechange et une aire couverte pour l'entreposage des tracteurs soviétiques Belarus est actuellement en construction dans la zone industrielle de Boucherville, au Québec. Le projet d'une superficie de 30,000 pieds carrés devrait être complété vers le 10 novembre prochain et représentera un investissement de quelque \$350,000., compte non tenu du coût d'acquisition d'un vaste terrain de 8 acres en bordure de la route transecanadienne et des équipements.

Belarus Equipment est une filiale canadienne de la société russe Tractoroexport, d'URSS, compagnie qui se spécialise dans l'import-export des tracteurs et du matériel utilisable dans l'industrie, l'agriculture, la construction de routes, etc. Tractoroexport est l'un des plus gros exportateurs de tracteurs et de matériel agricole au monde. Depuis sa fondation en 1961, cette firme n'a cessé de progresser au point que selon des chiffres publiés par les autorités soviétiques, un tracteur sur trois actuellement en usage sur

les fermes à travers le monde a été fabriqué en URSS. Les tracteurs russes sont vendus dans plus de 70 pays.

Les tracteurs agricoles à pneumatiques que Belarus lance au Canada précèdent toute une gamme d'équipements agricole et industriel qui seront introduits d'ici la fin de 1974. La production de l'usine de Minsk, qui fabrique les tracteurs Belarus, atteindra le million d'unités en 1973. L'an dernier, plus de 500,000 tracteurs de toutes catégories avaient été produits.

Déjà, les tracteurs Belarus ont reçu un excellent accueil sur le marché canadien et les responsables de Belarus Sales of Canada, distributeur-général au pays, considèrent que l'implantation du nouveau Centre bouchervillois favorisera la commercialisation au Québec. Le directeur général du futur Centre, M. Marcel Hubert, qui oeuvre depuis plus de 30 années dans le domaine de la machinerie agricole, considère d'ailleurs que cette réalisation constituera la meilleure réponse à ceux qui pouvaient entretenir des doutes sur les capacités de service de la compagnie Belarus.



Le nouveau Centre de Services techniques des tracteurs Bellarus actuellement en construction à Boucherville est en même temps la première industrie russe à s'implanter au Québec. À la cérémonie officielle qui a marqué le début des travaux, on remarque dans l'ordre habituel: MM. Marcel Hubert, directeur général du Centre, Vladimir A. Tsukanov, vice-président de Bellarus Équipement, Yvon Julien, maire de Boucherville, Vassili N. Myshkov, chef de la délégation commerciale soviétique au Canada, Walter L. Fitzpatrick, gérant général de Belarus Sales et Clovis Langlois, commissaire industriel de Boucherville. Photo TCN

que la Fédération réclame une hausse effective au 1er septembre 1973.

Le Conseil de l'Industrie laitière du Québec Inc., par la voix de son vice-président exécutif, M. Léonard Roy, a fait valoir que la Régie devrait transférer cette hausse au consommateur en portant le prix minimum du lait frais à .36¢ la pinte. Un tel ajustement permettrait d'augmenter de .04¢ en moyenne le prix de la pinte au détail. Il en coûterait donc désormais .40 et .41 cents selon que la ménagère achète son lait à l'épicerie ou qu'on lui livre à domicile.

Le Conseil de l'industrie laitière a insisté d'autre part pour que soit rétabli l'équilibre qui existait dans l'escompte à la quantité, au niveau du prix de revente du lait en trois pintes, antérieurement au 1er avril 1973. Il faudrait, selon le Conseil, ajouter .01¢ la pinte aux divers prix figurant dans les ordonnances relatives à ces contenants.

Factum des producteurs

Le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, M. Marcel Mailloux, a rappelé la déception des membres de cet organisme suite à la dernière décision de la Régie de limiter à \$7.60 le prix du lait de classe 1. Il a ajouté que les producteurs croyaient que la RMA se mettrait à la page et reconnaîtrait la nécessité d'utiliser une formule d'ajustement des prix en fonction de l'évolution des coûts de production. En ignorant jusqu'à ce jour cette demande des producteurs, la Régie a été la cause d'un manque à gagner de plus de \$1 million pour la période d'avril à la fin d'août 1973, note le document.

Le porte-parole des producteurs a rappelé la récente décision du fédéral d'augmenter de \$1 le cent livres le prix du lait de transformation. Cette hausse a été rendue nécessaire à cause des coûts anormaux de production et pour stimuler plus efficacement la production. Or, note-t-on, les producteurs de lait de consommation ont dû et doivent encore faire face aux mêmes circonstances exceptionnelles. De plus, sans vouloir alarmer la population, la Fédération signale un phénomène qui se poursuit depuis quelques mois, à savoir que des producteurs disposent de leur quota de lait de consommation à perte pour se diriger vers d'autres secteurs, qui, à court terme semblent plus rentables. Le prix

de ces quotas a diminué de plus de 50%, comparativement au prix qui prévalait à la même période l'an dernier.

Les consommateurs et industriels laitiers présents ont été unanimes pour admettre avec les producteurs que ceux-ci doivent trouver la motivation nécessaire pour continuer. On sait que l'appât de revenus accrus à court terme, à cause de la rareté de la viande, menace sérieusement le cheptel laitier du Québec.

En attendant par ailleurs que la Régie accepte d'établir une formule automatique de révision des prix à des intervalles réguliers et que ces ajustements soient basés sur les données d'une formule adaptée au Québec, il est possible que les producteurs réclament une nouvelle audience dans un avenir rapproché. Puisqu'on doit passer par le lent processus des audiences publiques, les producteurs entendent accélérer le rythme des demandes en fonction de l'augmentation des coûts de production. On se rappelle que les porte-parole des consommateurs avaient appuyé la requête des producteurs en février dernier en vue de l'établissement d'une formule de révision des prix, comparable à celle de la Colombie-Britannique. Mme Lejeune a dit regretter que l'on n'ait pas donné suite à ce projet d'indexation des prix à la consommation.

M. Armand Guérard, 1er vice-président général par intérim de l'UPA, a insisté sur l'importance d'agréer la demande des producteurs si on désire maintenir une structure de production à long terme au Québec. Quant à M. Roland Pigeon, président de la Fédération canadienne des producteurs de lait, il a tenu à insister à son tour sur l'importance de prix décents en agriculture pour éviter une érosion graduelle de nos effectifs agricoles. Pour leur part, les représentants de l'Association des épiciers en gros du Québec ne se sont objectés d'aucune façon à une révision des prix aux producteurs. Ils ont réclamé en ce qui les concerne que les différentiels du prix de vente du lait nature vendu à domicile et au comptoir demeurent et reflètent le coût additionnel de ce service. Enfin, le syndicat de gestion agricole d'Iberville-Missisquoi a présenté une étude intéressante des coûts de productions que nous reproduisons d'ailleurs en page 4 du présent numéro.

à l'unité de
REPRÉSENTATION
à la vente par
TÉLÉSCRIPTEUR

Plan Conjoint des
Producteurs de Porcs
du Québec
1973

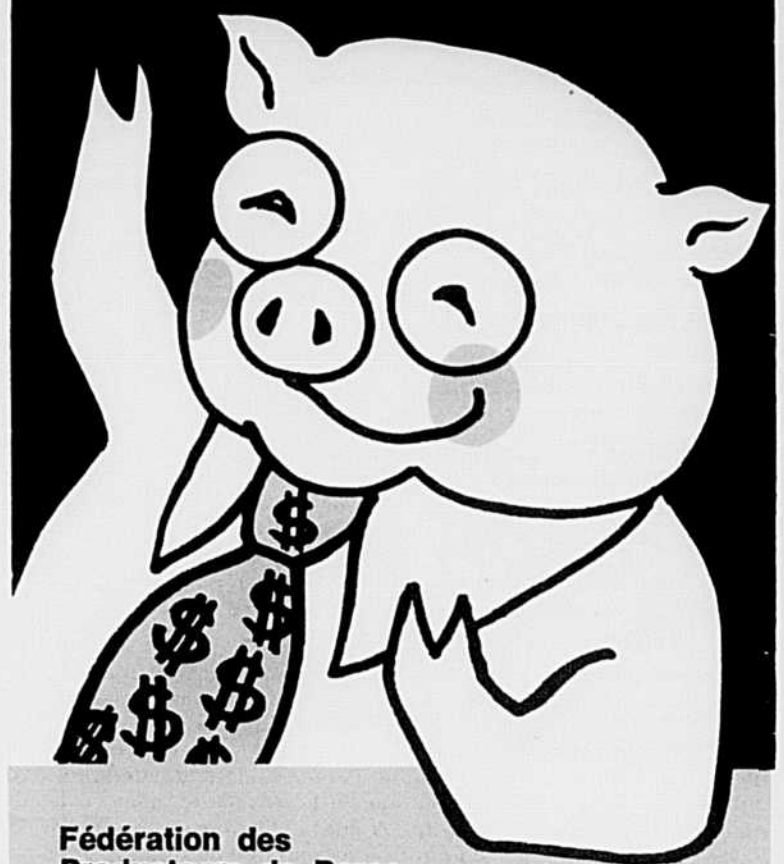
**DOCUMENT
SPÉCIAL**

Un vote favorable pour
une mise en marché ordonnée



“Les autres comptent sur toi...”

**Fini
l'aventure...!
ON S'ORGANISE**



Fédération des
Producteurs de Porcs
du Québec

Comme point de départ...

A la suite d'une demande de la Fédération des producteurs de porcs du Québec appuyée du congrès général de l'UCC en 1971, la Régie des Marchés Agricoles convenait de former un comité consultatif qui regrouperait les principaux organismes intéressés et qui verrait après étude à proposer les meilleures solutions pour améliorer la mise en marché du porc.

Ce comité consultatif créé le 28 septembre 1971 a tenu 21 séances depuis cette date et est composé de :

- M. Lucien Bissonnette
Président ; sous-ministre-adjoint au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.
- M. Jean-Paul Buttler
Président du Conseil des Salaisons.
- M. Gérard Fugère
Représentant des Abattoirs Régionaux.
- M. Léon Mercier
Représentant, Association professionnelle des Meuniers du Québec.
- M. Roger Bilodeau
Représentant de la Coopérative Fédérée de Québec.
- M. Réginald Coutu
Président de la Fédération des Producteurs de Porcs du Québec.
- M. Marcel Letendre
Vice-président de la Fédération des Producteurs de Porcs du Québec.
- M. Paul Couture
Président par intérim de l'UPA.
- M. Maurice Mercier
Directeur de la mise en marché à l'UPA et secrétaire de la Fédération.
- M. Gordon Thomson
Secrétaire (ex-secr. M. Vic Pelchat) ; tous deux du Service de la Mise en Marché du MAC.

Le 28 mars 1973, ce comité présentait à la Régie le rapport de ses travaux qui contenait les 4 projets suivants : plan conjoint, convention de retenue de la contribution, convention de vente et extension juridique du plan. Conscient que des renseignements importants manquaient aux recommandations soumises et de la nécessité de poursuivre ses études, le comité réclamait alors une extension de son mandat.

Aujourd'hui la Fédération des Producteurs de Porcs du Québec en accord avec le Comité Consultatif est en mesure de soumettre aux producteurs un projet complet appuyé de tous documents et renseignements jugés nécessaires illustrés dans un dépliant d'information et un montage audio-visuel complémentaire.

La Fédération est composée des présidents des syndicats suivants :

- M. Réginald COUTU
Prés., Ste-Elizabeth, Cté Joliette.
- M. Marcel LETENDRE
Vice-Prés., St-Georges de Windsor, Cté Richmond.
- Mme Grégoire BOURQUE
St-Georges Ouest, Cté Beauce.
- M. Gonzague LABEL
Cacouna, Cté Riv. du Loup.
- M. René TURCOTTE
Ste-Famille, I.O. Cté Montmorency.
- Syndicat des Laurentides
A venir.
- M. Charles-Émile DECELLES
Ste-Brigide, Cté Iberville.
- M. Jean FUGERE
St-Stanislas, Cté Champlain.
- M. Victorien FORTIN
St-Jérôme, Lac St-Jean.
- M. Paul A. MORIN
Ste-Hélène, Cté Kamouraska.
- M. Gérard SMITH
St-Grégoire, Cté Nicolet.
- M. Romain THAUETTE
St-Rédempteur, Cté Vaudreuil.

Fédération des Producteurs de Porcs du Québec

On s'organise :

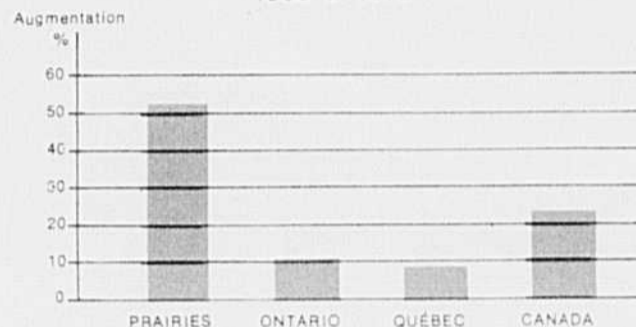
- Unité de représentation
 - Vente par téléscripneur
- Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec

1 — La production porcine du Québec

A) La production :

- Le Canada produit 9% de la production nord-américaine ; dans ce contexte, le Québec représente 2% du volume.
- 1.9 million de têtes ont été produites au Québec sur un total canadien de 10 millions en 1972.
- Cette production correspond à 75% des besoins de la consommation laquelle s'établit à environ 61 lbs par personne, soit 10 lbs de plus qu'il y a dix ans.

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION PORCINE 1969 à 1972



- Le Québec qui produisait 25% de la production canadienne en 1961 en produit aujourd'hui 20% ; il est passé du 2^{ème} au 3^{ème} rang quant au nombre de porcs classifiés ; l'Ontario a atteint pour sa part 31% de la production canadienne ; les provinces des prairies ont augmenté leur production de plus de 52% au cours des trois dernières années.
- Les ventes par téléscripneur sont organisées en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Alberta ; le volume ainsi transigé totalise 65% de la production canadienne.

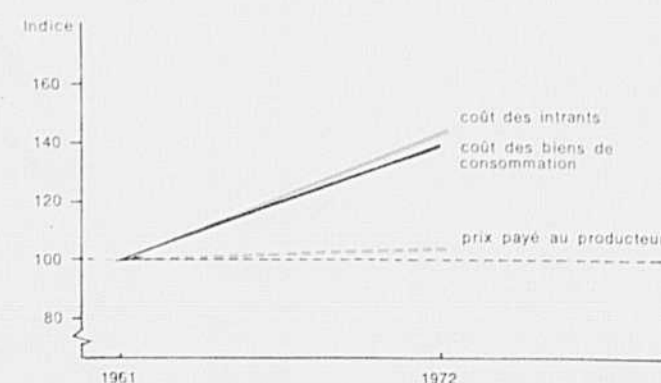
B) Les producteurs :

- De 1951 à 1973, le nombre de producteurs est passé au Québec de 80,000 à environ 10,000 ; la moyenne par ferme variait ainsi de 15 à 180. Les entreprises actuelles ayant permis de doubler la production en 10 ans sont soumises à plus de risques et requièrent plus de capital et de compétence ; certains comtés ont largement développé cet élevage comparativement à d'autres.

C) Les revenus :

- Les revenus à la ferme de cette production au Québec se chiffrent à \$105,000,000 en 1972 soit 15% du revenu agricole total.
- De 1961 à 1972, le coût de production augmentait de 41% et l'indice des prix à la consommation montait de 40% ; pourtant le prix moyen payé au producteur pour le porc demeurait stationnaire.

ÉVOLUTION DES PRIX DU PORC VS LES COÛTS (1961-1972)



2 — L'organisation actuelle du marché

A) Les prix :

- Le prix de base hebdomadaire publié par le service des marchés du Ministère fédéral ne reflète pas l'offre et la demande quotidienne.
- La base d'établissement des prix provient d'une moyenne fournie par quelques abattoirs.
- S'additionnent à cette base, les bonis, commissions et réajustements donnés aux transporteurs, aux commerçants et aux producteurs.
- Les producteurs ne bénéficient pas toujours des prix réels.

B) Le transport :

- Manque de planification et d'uniformité q : aux coûts, aux primes, aux bonis, aux circuits, aux modes de transport...
- Conséquences :
 - Duplication et chevauchement.
 - Déformation du prix réel au producteur.

C) Les encans :

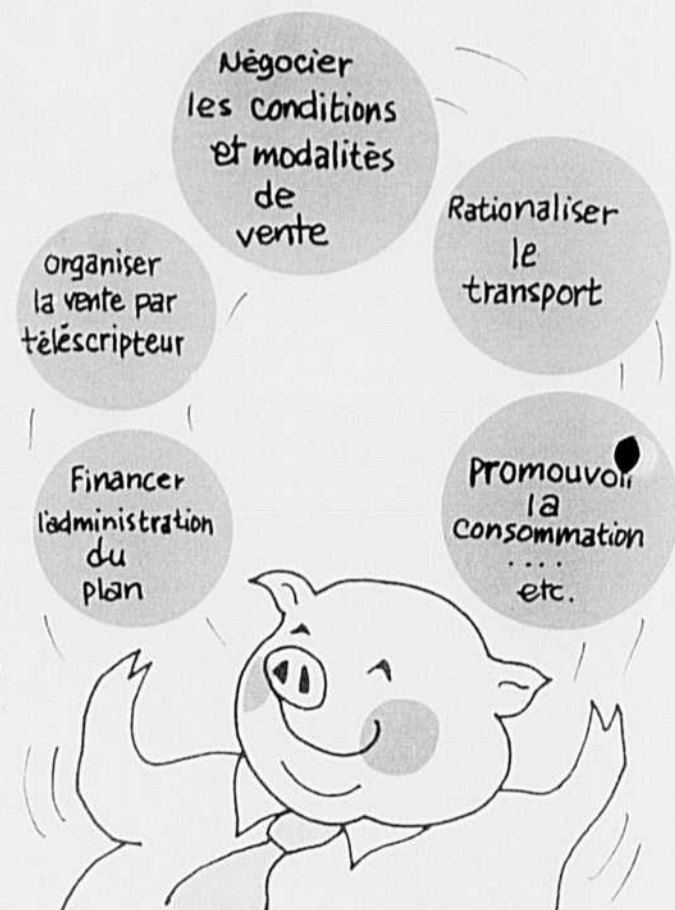
- Depuis quelques années, plusieurs producteurs ont adopté ce système pour la vente de leurs porcs.
- Comme dans le cas du transport, les producteurs subissent les conséquences du manque de planification et d'uniformité.

D) L'abattage :

- Les constatations faites aux niveaux du transport et des encans s'appliquent aussi à ce secteur.
- Comme pour les producteurs, il y a manque d'uniformité des prix payés au niveau de l'abattoir.

E) Le détail :

- Dans ce secteur, il existe une très forte concentration au niveau des centres de décision.
- Cette concentration a des implications directes sur le prix au producteur.
- Ces entreprises possèdent une grande influence sur le marché.





En conclusion :

Le plan conjoint proposé veut pallier aux problèmes majeurs qui se dégagent du système actuel, soit :

- Manque de participation et de représentation du producteur dans la mise en marché de son produit.
- Absence d'uniformité de prix d'un producteur à l'autre due aux types différents de marchés.
- Peu de rationalisation dans les différentes étapes de mise en marché : transport, manipulation, offre de vente, achats et ventes, etc. . .
- Absence de recherche et de promotion générale appliquée à la consommation.
- Faible diffusion chez les producteurs et chez les acheteurs d'informations exactes relatives aux prix et aux conditions du marché.

3 — Plan conjoint proposé aux producteurs

Le plan conjoint accorde des pouvoirs d'action contrôlés démocratiquement par les producteurs. Ce Plan est administré par la Fédération sous la surveillance de la Régie. Ce Plan est établi en vertu de la loi des marchés agricoles et vise à améliorer les conditions de mise en marché du produit visé.

A) Le producteur ; le produit visé :

— Tout producteur de porcs du Québec, sans égard au nombre de porcs ni au genre de production, est assujéti au plan conjoint et a droit de vote.

* Par producteur, on entend :

- Producteur conventionnel, (qui est propriétaire d'une porcherie et des porcs qu'il élève et met en marché).
 - Producteur intégrateur, (qui est propriétaire des porcs qu'il met en marché).
 - Producteur intégré (qui est propriétaire ou locataire d'une porcherie et qui élève des porcs pour le compte d'un producteur-intégrateur).
- Tout porc destiné à la reproduction, l'engraissement, ou l'abattage est visé par le Plan.

* Les raisons qui motivent cette définition sont :

- Depuis 1966, la Fédération représente tous les producteurs de porcs du Québec tant au niveau provincial que national. Le plan conjoint doit permettre à chaque producteur sans égard à son type de production de continuer sa participation à cette unité de représentation.
- L'application possible de la loi C-176 demande, qu'en pratique tous les types de production porcine soient régis par un même plan provincial.

B) L'administration du Plan :

La Fédération des producteurs de porcs du Québec est chargée d'appliquer et d'administrer le Plan. Chacun des 12 administrateurs doit être un producteur assujéti au Plan. La Fédération doit tenir une assemblée générale annuelle de tous les producteurs.

C) Obligations du producteur et de la Fédération :

Le producteur doit se conformer aux décisions et règlements adoptés par la Fédération. Celle-ci doit accomplir tous devoirs et toutes obligations établis en vertu de la Loi des marchés agricoles.

D) Pouvoirs de la Fédération :

Le Plan permet à la Fédération de :

- Financer l'administration du Plan.
- Organiser la vente par téléscrip-teur.
- Négocier les conditions et modalités de vente.
- Rationaliser le transport.
- Promouvoir la consommation, etc.

* Le Plan proposé ne prévoit pas le contingentement de la production. Advenant des conditions de marché différentes de celles qui prévalent actuellement ou l'avènement d'une entente nationale, l'assemblée générale des producteurs peut donner à la Fédération le pouvoir d'instaurer un système de contingentement du produit.

E) Financement du plan :

L'administration du Plan repose sur une contribution de 20¢ par porc ; ce prélèvement est fait lors de l'abattage de chaque porc et doit débiter dès la publication du Plan dans la gazette officielle.

La vente par téléscrip-teur est financée par un prélevé équivalent au coût réel d'opération du système.

* Le budget établi par la Fédération prévoit que la contribution de 20¢ (qui totalisera environ \$400,000) sera réparti comme suit :

- 25% en remboursement de la dette de \$100,000 encourue pour la mise en œuvre du Plan et les opérations des années antérieures (cette dette est constituée de \$62,930.74 accumulée de 1964 à 1969 ; \$30,000 requis pour les frais de référendum de 1970 et 1973 ; \$7,000 en dépenses encourues depuis le vote jusqu'à la perception des prélevés). Une fois cette dette payée, le projet prévoit utiliser ce montant aux fins de promotion de la consommation du produit.
- 25% versé dans un fonds de réserve ; l'objectif de ce fond est d'atteindre \$400,000.
- 20% versé comme contribution à l'UPA en vertu de la loi 64.
- 30% pour l'administration de la Fédération réparti ainsi :
 - Environ \$90,000 pour administrer la Fédération et le Plan, y compris la participation au Conseil Canadien du Porc.
 - Environ \$45,000 répartis entre les 12 syndicats régionaux (avec un minimum de \$2,000 chacun).

* De l'avis du comité consultatif, basé sur les expériences des autres provinces, l'opération du système de vente par téléscrip-teur est estimée à 50¢ par porc.

F) Comité consultatif :

Le comité consultatif opérant actuellement sous la responsabilité de la Régie continuera ses opérations tel qu'il est indiqué à l'article 12 du Plan. Il a ainsi comme devoir de conseiller la Régie, la Fédération, les acheteurs et autres personnes intéressées sur tous problèmes relatifs à la mise en marché du porc.

G) Surveillance du Règlement :

Un conseiller accepté par la Régie est chargé de surveiller l'application du règlement de vente par téléscrip-teur.

4 — Fonctionnement de la vente par téléscrip-teur

— Le système se compose d'un téléscrip-teur maître logé au siège social de la Fédération et relié à une série d'autres appareils semblables situés chez les acheteurs. (Un téléscrip-teur est un appareil télégraphique à ruban permettant l'envoi direct de données qui sont enregistrées par les appareils récepteurs).

— La Fédération communique ainsi aux abattoirs les porcs offerts en vente ; l'achat se fait par enchères de façon anonyme.

— Les modalités sont déterminées par des conventions entre la Fédération, les transporteurs, les propriétaires de cours et les abattoirs.

A) Ventes et livraisons :

— Selon la localisation de la production et des encans actuels, la Fédération établira les cours d'assemblément et en assurera l'opération par convention.

— Tout producteur doit vendre ses porcs par le système de téléscrip-teur et tous les abattoirs doivent acheter par ce système ; exceptions faites :

- Des porcs expédiés aux abattoirs abattant moins de 50 porcs par semaine.
- Des porcs expédiés pour fins d'expertises des carcasses.

** Les abattoirs qui abattent environ 600 porcs et plus par semaine posséderont leur propre appareil téléscrip-teur ; les autres pourront acheter par un appareil placé à cette fin dans les locaux de la Fédération.

— Aux jours ouvrables, des heures de marché sont prévues.

— La base de vente est celle prévue au mode de classification du gouvernement Fédéral, f.a.b. la cour.

— Méthode de vente : dans ce système à circuit fermé où les porcs sont mis en vente par lots, le prix demandé est établi par la Fédération et communiqué simultanément à tous les abattoirs sur un ruban perforé à échelle descendante ; l'offre dure une minute ; à chaque trois secondes, le prix descend de 5¢/100 lbs. L'abattoir qui appuie le premier sur le bouton acheteur obtient le lot offert.

— Les porcs non vendus à une première enchère sont réofferts en vente plus tard ou regroupés avec d'autres porcs.



— Le nombre de porcs dans un lot peut varier selon les arrivages, la disponibilité des transports, le marché... en général les lots totalisent entre 40 et 200 porcs.

— Des ajustements sont prévus pour les annulations d'achat et les corrections d'erreurs sur téléscripteur.

B) Pesée et transport :

— En général, le producteur est responsable de la livraison de ses porcs à la cour ; la Fédération en assume la responsabilité depuis la cour jusqu'à l'abattoir.

- Le projet prévoit l'émission de permis spéciaux à des transporteurs en mesure de se soumettre à des exigences particulières pour exempter le déchargement de certains lots de porcs à la cour.

— Les taux de transport de la cour à l'abattoir sont négociés avec les transporteurs et les abattoirs.

C) Abattages retardés :

Pour la perte de poids encourue par le porc lors d'un abattage retardé, l'abattoir dédommage le producteur. Des modalités bien précises sont déterminées dans la convention et assurent des garanties au producteur.

D) Mode de paiement :

— Le jour ouvrable qui suit l'abattage, l'abattoir expédie à la Fédération par chèque à l'ordre de celle-ci les montants correspondant aux lots achetés ainsi que les rapports d'abattage.

— Sur la réception de ces renseignements, la Fédération fait parvenir au producteur la somme qui lui revient accompagnée de pièces justificatives.

En conclusion :

Ce système permet :

— Traitement équitable pour tous les producteurs selon des modalités de vente et des frais de mise en marché établis sur une même base et connus d'avance.

— Saine concurrence entre les acheteurs : transactions anonymes, tous les acheteurs sur le même pied, sans collusion possible.

— Information régulière et complète rendue possible concernant le marché, l'offre, la demande, les prix...

— Marchandage accru pour les producteurs : heures fixes de marché, variété des lots, grand nombre de sujets offerts en vente...

— Transactions sur un pied d'égalité entre les producteurs québécois et ceux des autres provinces déjà organisées.

5 — « Oui ! » à l'unité de représentation

La Fédération des Producteurs de Porcs du Québec

— La Fédération, fondée il y a 7 ans en vertu de la Loi des Syndicats Professionnels est affiliée à l'Union des Producteurs Agricoles.

— Ses structures permettent la participation et la représentation de chaque producteur. Les assemblées générales permettent aux membres de participer à l'élaboration des politiques et à l'orientation de la Fédération. Les 12 syndicats régionaux qui la composent assurent à chaque producteur une participation suivie.

— Son affiliation au Conseil Canadien du Porc assure la représentation des producteurs québécois au plan national.

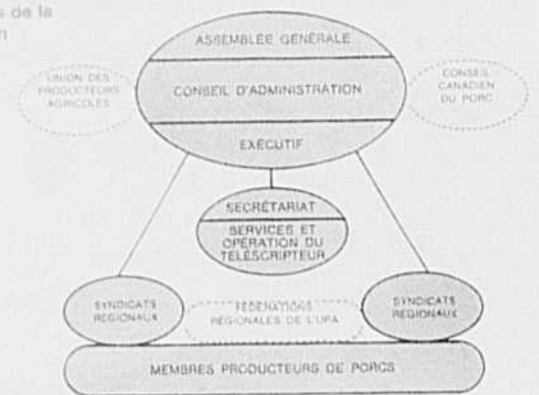
6 — « Oui ! » à la vente par téléscripteur

— Un comité d'étude de mise en marché du porc formé par la Régie recommandait déjà il y a 4 ans, la mise en place d'un organisme de vente au niveau de la province tel que le préconise le projet actuel.

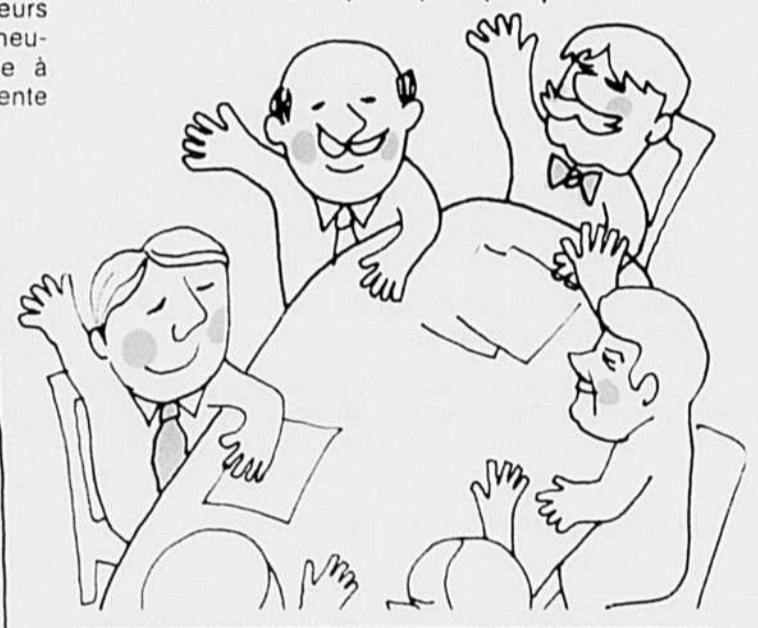
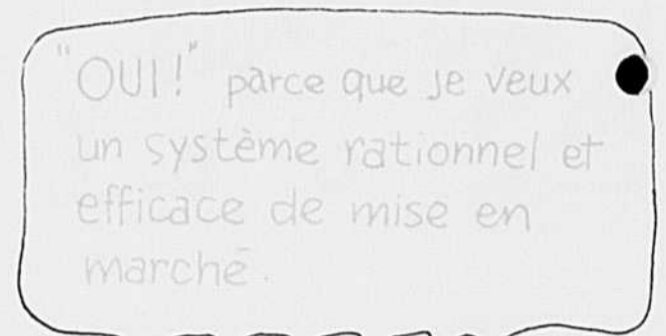
— Déjà quatre provinces administrent un système de vente par téléscripteur. Les producteurs québécois profitent de l'expérience de ces provinces organisées.

— Le comité consultatif, qui regroupe les secteurs impliqués (production, abattage, coopération, meuneries, ministère de l'Agriculture) recommande à l'unanimité la mise en place du système de vente par téléscripteur.

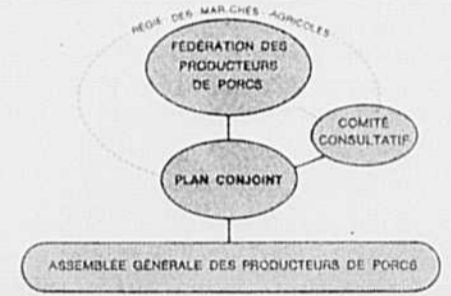
Structures de la Fédération



7 — Je vote « oui ! » pourquoi ?



Structures du Plan Conjoint



Le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs

<p>ASSURE :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La représentation de tous les producteurs de porcs par une seule fédération. 2) Un mode de vente par téléscripteur qui garantit l'uniformité et l'équité des transactions. 	<p>PERMET :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Structures qui appellent la participation. b) Chaque producteur peut librement adhérer au syndicat de sa région. 	<p>OBLIGE :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) La Fédération doit s'assurer de sa représentativité continue. b) La contribution est décidée par l'assemblée générale des producteurs.
---	---	---

RÉSULTATS :

- **JUSTICE :** Tous les producteurs partagent le coût de la représentation.
- **ÉQUITÉ :** Mêmes conditions de vente pour tous les producteurs.



Photo-reportage Rosaline Ledoux

1,000 femmes présentes à leur milieu



L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) a réussi le tour de force de réunir plus de 1,000 participantes à son 8e congrès général annuel de Sherbrooke, la semaine dernière. Probablement la plus grosse assistance jamais réunie au Québec par une association féminine.

"Sentir la force et l'amitié qui nous unissent dans une présence massive, revivre ensemble les activités passées qui ont une signification personnelle pour chacune, savoir lire entre les lignes d'un rapport d'activités, y découvrir les coeurs et les intelligences qui l'ont animé et l'impact bénéfique qu'il représente sur la société, voilà ce que signifie "vivre un congrès". C'est en ces termes que la présidente générale de l'Association, Mme Azilda Marchand, de l'Ange-Gardien, Côté Rouville a salué les 100 délégués et les 1,000 autres participantes à ces deux importantes journées d'études et d'échange. L'association qui compte 31,684 membres répartis en 610 cercles et quatorze fédérations, étudie lors du congrès annuel les résolutions exprimant les besoins des femmes de tous les coins du Québec.

La TCN vous livrera la semaine prochaine un aperçu sommaire des résolutions adoptées qui portent sur la régie interne de l'AFEAS, les questions économiques: communications, agriculture, les divers aspects de l'éducation; les affaires sociales, les questions politiques et les principaux problèmes qui affectent la famille en 1973.



Mme Solange Gervais, vice-présidente générale dirige ici l'atelier où sont discutés les problèmes économiques, assistée de Mlle Rose-Aimée Archambault, secrétaire-exécutive de l'association.



Madame Azilda Marchand, présidente générale de l'AFEAS que l'on reconnaît ici au centre participe avec attention aux délibérations de l'atelier d'éducation.





Mon nez dans votre cuisine

La rentrée des classes

Au début de cette nouvelle année scolaire, rappelez à vos enfants les règles de sécurité suivantes:

1. Ne jamais jouer dans la rue.
2. Ne jamais rouler à bicyclette tout près d'une voiture ou d'un camion.
Ne jamais s'accrocher à l'arrière d'un véhicule.

3. Ne pas transporter de compagnon à bicyclette.
4. Ne jamais tourner à gauche dans la circulation.
5. Regarder toujours à gauche et à droite avant de traverser un carrefour.
6. Ne jamais jouer avec des allumettes ni en conserver en poche.
7. Attendre le signal de l'agent de circulation pour traverser la rue.
8. Ne pas jouer brutalement dans la cour de l'école, on risque de blesser quelqu'un.
9. Ne jamais descendre les escaliers en courant ni glisser le long de la rampe.
10. Ne jamais porter à la bouche une plume, un crayon ou tout autre objet pointu.

LES RÈGLES ALIMENTAIRES

Voici quelques règles simples pour composer économiquement des repas bien équilibrés pour toute la famille. Il faut servir tous les jours les aliments suivants:

1. **LAIT:** enfants: de 1/2 chopine à 1 pinte, adultes: de 1/2 à 1 chopine.
2. **FRUITS:** une portion d'agrumes (citrons, oranges, pamplemousses, etc.) ou de tomates, ou de leur jus, et une portion d'autres fruits.
3. **LÉGUMES:** une portion de pommes de terre et deux portions d'autres légumes, de préférence des légumes à feuilles vertes ou jaunes et fréquemment des légumes crus.
4. **CÉRÉALES ET PAIN:** une portion de céréales à grain entier et au moins quatre tranches de pain (de blé entier, de pain brun ou blanc), avec du beurre ou de la margarine enrichie.
5. **VIANDE ET POISSON:** une portion de viande, de poisson, de volaille ou d'aliments pouvant se substituer à la viande, comme les haricots, les pois, les noix, les oeufs ou le fromage.
Servir des oeufs et du fromage, chacun au moins trois fois la semaine. Servir souvent du foie — une ou deux fois par semaine.
6. Les enfants et les futures mères doivent prendre comme source de vitamine D de l'huile de foie de poisson, également recommandable pour les adultes.

SANDWICH'S

En plus d'employer diverses sortes de pain, vous pouvez varier la forme et la grosseur de vos sandwichs. Coupez-les une fois sur la longueur, une fois sur la largeur, une fois en diagonale, etc... Préparez des sandwichs à trois tranches de pain... Tout le monde en raffole.

GARNITURE POUR SANDWICH'S

MAYONNAISE de POULET: Au poulet cuit finement haché et assaisonné, ajouter de la mayonnaise ou une vinaigrette.

Variations: On peut ajouter à cette mayonnaise divers ingrédients hachés, au goût, tels que céleri, piment rouge, jambon, bacon, ananas, chou et oeuf dur.

FROMAGE À LA CRÈME et POULET: Mélanger du fromage à la crème et du poulet haché. Assaisonner au goût.

Variations: Remplacer le poulet par du bœuf haché, des crevettes, des morceaux de bacon, des morceaux d'ananas, des noix de Grenoble concassées (ou un mélange de plusieurs de ces ingrédients).

OEUFS EN SALADE: Mélanger des oeufs durs hachés, de la mayonnaise, des assaisonnements, de l'oignon haché (1 c. à thé par oeuf) et du céleri haché.

Variations: Ajouter du bacon croustillant et du persil haché, du poulet haché et du piment rouge, ou du thon ou du saumon et des cornichons hachés.

VIANDE FROIDE: Prendre des tranches de poulet froid, dinde, jambon, veau, bœuf ou agneau. Les recouvrir de feuilles de laitue et de tranches de tomate. Garnir de mayonnaise ou de sauce à salade. On peut aussi employer du pâté de foie, du jambon pressé ou de la viande froide en conserve.

Variations: Hacher la viande, mélanger à la mayonnaise ou à la sauce à

salade. Assaisonner au goût. Ajouter des morceaux de bacon, des cornichons hachés, du céleri haché, de l'oignon haché, de l'échalote ou de la ciboulette hachée, du piment vert haché ou un oeuf dur haché (ou un mélange).

Biscuits d'écoliers

Si les enfants aiment les biscuits maison, ils "adorent" les biscuits qui ont des formes déterminées: bonhomme de neige, petits animaux, croissants, étoiles, etc. Pourquoi ne leur donneriez-vous pas la chance, à l'occasion, de mettre à l'épreuve leurs talents créatifs? Evidemment, il vous faudra auparavant préparer la "pâte à modeler" mais le petit effort, pour voir leurs yeux briller de plaisir, n'en vaut-il pas la peine?

Rassurez-vous les mamans, la cuisine ne sera pas sens dessus-dessous. En réalité, tout ce que les enfants auront à faire, pour confectionner les BISCUITS MONSIEUR "PINOTTE", sera d'en assembler la tête et le corps et de leur donner des traits.

En plus d'avoir la fierté de déguster leur propre création, les enfants seront enchantés d'y découvrir l'une de leurs saveurs préférées: le beurre d'arachide. La pâte de base est au beurre et est du type "biscuits réfrigérés". En prévision des jours pluvieux, gardez-en quelques rouleaux au réfrigérateur. Vous vous félicitez d'avoir trouvé ce nouveau moyen pour tenir occupés, d'une façon créative, vos petits bouts d'choux.



BISCUITS MONSIEUR "PINOTTE"

- 1 1/2 tasse de farine tout usage tamisée
- 1/2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de beurre mou
- 1/2 tasse de cassonade légèrement pressée
- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 tasse de beurre d'arachide lisse
- 1 oeuf
- 1/2 c. à thé de vanille
- larmes de chocolat

1ère étape

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Défaire le beurre en crème; incorporer graduellement en battant la cassonade et le sucre. Ajouter le beurre d'arachide. Incorporer en battant l'oeuf et la vanille. Ajouter les ingrédients secs tamisés, un peu à la fois, et bien mélanger après chaque addition. Réfrigérer pendant 1 h. Diviser la pâte en trois morceaux. Façonner les 2/3 de la pâte en un rouleau de 2 po de diam. Façonner la pâte qui reste en un rouleau de la même longueur que le précédent. Les enrôler séparément dans du papier paraffiné et réfrigérer pendant plusieurs heures ou jusqu'au lendemain.

2e étape

Chauffer le four à 375°F. À l'aide d'un couteau bien aiguisé, couper la pâte froide en rondelles de 1/8 po. d'épaisseur. Pour confectionner les bonshommes, déposer les grandes rondelles de pâte sur une plaque à biscuits non graissée; accoler une rondelle de pâte plus petite à chacune. Enfoncer 2 larmes de chocolat dans la tête pour faire les yeux et 3 larmes de chocolat, verticalement, dans la grande rondelle, en guise de boutons. Cuire au four de 8 à 10 minutes. Laisser refroidir sur des grilles à gâteaux. (Env. 30 biscuits).

Les cure-dents de Soeur Saint-Gabriel

Je me souviens de tout. Plus c'est loin, mieux je me souviens. Sans doute parce que j'y ai repensé si souvent. Quand je respire à nouveau le parfum des pommes mûres et que je retrouve l'odeur si forte du cuir neuf, je revois mon sac noir d'écolière, quand je suis entrée en première année, sac sur lequel maman avait fait graver mes initiales en lettres dorées. Je revois aussi la vieille Soeur Saint-Gabriel qui a tenté pendant des semaines de me faire comprendre la différence entre deux cure-dents et trois cure-dents. À ce moment-là, les mathématiques modernes n'existaient pas et on se servait des moyens du bord.

Nous étions entrés en classe ensemble mon frère aîné et moi. Pourquoi avait-on décidé qu'il valait mieux que nous commençons tous les deux, lui avec un an de retard? Sans doute parce qu'en famille, on avait jugé "qu'on avait bien le temps d'avoir de la misère..." Cette première année-là pour moi a été bien courte. En octobre, un beau matin, je ne pouvais me lever de mon lit. Perchuse de points aux poumons, je fus comme on disait alors "entre la mort et la vie." Ce qui m'a sauvée ce furent les cataplasmes de pain de lin et les enveloppements dans les draps glacés. Je ne sais si le contact de ces linéux peut faire tomber une fièvre de 105°, mais je sais certainement que ça peut développer un cri assez aigu pour servir de sirène aux pompiers volontaires quand le village passe au

feu! Ni le pain de lin, ni l'eau glacée n'auraient pu me sortir de ma torpeur, si je n'avais eu les contes de ma tante Anna. Je ne me souviens plus de son visage, mais je sais qu'elle portait parfois un grand tablier blanc par-dessus une robe fleurie. Elle avait l'imagination et le coeur abondants pour raconter contes et histoires. C'est elle qui m'a redonné goût à la vie pendant ces semaines de convalescence où l'on ne peut mettre pied sur le prélat froid. L'école pour vrai, ce fut en 2e année. Quand Soeur Saint-Amable pour le premier devoir nous demanda de faire le portrait de la classe. Pour moi, tout ce que je connaissais en fait de "portraits" c'était les photos que mon Oncle Ben prenait une fois l'an, en évitant de poser trop gros les personnes pour mieux prendre les bâtiments". Je m'essayai donc bien péniblement à tracer au plomb entre les doubles lignes de mon cahier de devoir ce que pouvait être le pupitre de la maîtresse, les tableaux autour et nos pauvres têtes en vis-à-vis. J'eus bien honte le lendemain matin, quand je compris qu'un "portrait" ça pouvait s'écrire... Que ça pouvait surtout s'écrire.

Soeur Saint-Amable avait de grandes dents et tout au long de l'année, quand nous faisons des mauvais coups ou que tout simplement nous étions nous-mêmes, elles nous comparait sans cesse désavantageusement "à ses petites filles de La Baie." L'année

précédente, elle avait été en mission à La Baie et n'avait pu oublier le mirage de ce premier contact avec des enfants. À l'époque, je ne connaissais personne de La Baie, mais gaillardement, je les détestais. Parce que Soeur Saint-Amable ne pouvait se contenter de nous autres, les pauvres petites filles bien ordinaires de St-Grégoire...

C'est à tout cela que je pense quand revient le 1er septembre. Depuis, j'ai mené moi aussi le coeur bien gros trois petites filles en 1ère année. Malgré moi, j'aurais voulu qu'elles évitent les cure-dents de Soeur Saint-Gabriel ou les petites filles de La Baie. Elles ont cependant connu autre chose.

Ces autres choses qui tapissent nos souvenirs et qui font de nous ce que nous sommes avec nos misères et nos grandeurs. Je me souviens encore de l'odeur de la teinture noire sur nos souliers blancs, de nos "robes de costume" de grosse serge à 12 pouces de terre, des beurrées de mélasse brûlantes de quatre heures et des fenêtrées luisantes du réfectoire dans lesquelles il fallait surtout éviter de se regarder pour ne pas pêcher par vanité.

Je ne sais pourquoi je vous ai parlé de tout cela. Sans doute que si vous soulevez vous aussi le voile de vos souvenirs vieux de plus de 30 ans vous allez découvrir des odeurs semblables, des coeurs serrés pareils, des larmes refoulées et le mirage d'une petite étoile dorée dans le haut de votre cahier de devoir.

Miss TERRE



Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

"Un soir, il m'a donné cinq petits bonbons..."

Q. Je suis une jeune fille de 15 ans. Nous sommes cinq enfants à la maison. J'ai commencé à aller dans les discothèques à l'âge de 14 ans. Comme toutes les filles, j'ai connu beaucoup de garçons. Cet été, j'en ai fréquenté un pendant 4 mois. Il m'a avoué au début avoir déjà pris de la drogue, mais prétendait ne plus vouloir s'y adonner. Je l'ai cru.

Un soir, il m'a donné 5 petits bonbons, alors que nous étions seuls à la maison. Je ne pensais pas que ce pouvait être de la drogue. Ensuite, il a commencé à me toucher et j'ai cédé. C'était comme si j'avais pris beaucoup de boisson. Nous n'avons pas fait l'amour, mais presque.

Le lendemain, mon père m'a demandé ce que nous avions fait. Je lui ai dit que nous avions écouté des disques. Car, si je lui avais dit la vérité, je crois qu'il m'aurait tuée. Mais il a dit qu'il nous avait vus, alors, il savait tout. Ma mère ne le savait pas. Le surlendemain, mon ami m'a téléphoné et c'est là qu'il m'a dit que j'avais pris de la drogue. J'ai cassé tout de suite. J'ai tout raconté à ma mère et elle m'a cru et a encore confiance en moi. Mais mon père ne m'a pas crue. Il n'a plus confiance en moi. Depuis ce temps, il me parle toujours sur un ton dur. Comment faire pour ravoir à nouveau sa confiance?

Coeur perdu

R. Votre lettre illustre bien à quel point les petites filles de 15 ans sont parfois naïves et insouciantes. J'espère que toutes vos pareilles qui lisent ces lignes "en prendront de la graine", comme on dit. Vos cinq pauvres petits bonbons auraient pu vous conduire directement à la Miséricorde. Remerciez donc le Ciel de vous en être tirée à bon compte.

L'attitude de votre père me semble quand même étrange. Pourquoi ne vous a-t-il pas parlé le soir même alors qu'il prétend vous avoir vus tous les deux? Pour ne pas alarmer votre mère? Quoiqu'il en soit, je suis presque assurée que devant votre comportement de nouveau raisonnable, il va redevenir comme autrefois.

Tous les parents sont un peu affolés lorsqu'ils constatent pour la première fois que leur fillette de 14 ou 15 ans est devenue une femme. Mais, les choses se tassent habituellement. Continuez d'être sur vos gardes et adonnez-vous à des occupations moins dangereuses que le necking et le suçage de bonbons.

Marie-Josée

CAPRICORNE DÉSIÉREUSE: Nous n'entretenons pas de service de correspondance à la TCN. Pour votre autre question, vous pourriez obtenir des informations sur les Cours par correspondance, en écrivant au Service des cours par correspondance, ministère de l'Éducation, 1110 Jean-Talon est, Montréal. Personnellement, je n'aurais pas tellement confiance en des cours d'anglais donnés de cette façon. Pas plus que l'on ne peut apprendre à nager dans les livres, on ne peut apprendre à parler une langue, uniquement en la lisant. Si vous désirez avant tout pouvoir déchiffrer un texte en anglais, cela peut évidemment être utile.

TRÈS TRÈS HEUREUSE: Je ne puis vous dire exactement combien cela prend d'argent pour partir en ménage. Si votre conjoint a une situation stable et que vous n'êtes endettés ni l'un, ni l'autre, point besoin d'être riche pour se marier. Il faut au moins pouvoir prévoir quelques mois à l'avance quelles seront les dépenses inévitables à encourir: logement, nourriture, meubles indispensables. Pour votre autre question, consultez un médecin avant de commencer à prendre la pilule. Il est sage je crois de la pren-

dre quelque temps avant de se marier. La femme normale est féconde habituellement entre le 10e et le 18e jour avant ses règles. Les faire-part ne sont pas nécessaires pour un mariage dans l'intimité.

AMOUREUSE: Vous êtes drôlement partie pour mener une vie heureuse. Si tout ce que vous me racontez est vrai, vous devez opérer un sérieux redressement pour parvenir à mener une vie équilibrée. À 22 ans, vous ne pouvez plaider naïveté ou ignorance en ce qui concerne cette histoire avec votre père. Je vous en prie, retrouvez votre équilibre. Rien ne peut sortir de bon de cette intrigue amoureuse contre-nature. Vous risquez de briser plusieurs vies: la vôtre, celle de votre mère et de vos frères et sœurs, s'il y en a. De votre père, ne parlons point. Si vous avez vraiment un peu d'amour pour ce garçon qui projette de vous épouser, allez travailler loin de chez vous et épousez cet homme. C'est peut-être là qu'est votre salut. Mais ne venez pas demeurer près de la maison paternelle. Autrement, il n'y a vraiment rien de sérieux dans votre drôle de tête.

SUZANNE DE QUÉBEC: Cette correspondante qui si-

gnait "Une larme aux nuages" a en effet reçu des offres de correspondance, plus qu'elle n'en pouvait accepter. Je doute qu'elle soit désireuse de nouer une autre amitié par la poste. Si jamais, elle consentait à nous donner de nouveau de ses nouvelles, je crois que cela ferait plaisir à plusieurs âmes généreuses qui lui ont jadis aidée, on se souvient de son cas "j'ai 19 ans et je ne peux plus marcher".

COEUR BRISÉ: Ma chère petite enfant, bien sûr que tu as le coeur gros parce que tu as appris que ce garçon dont tu rêves sort depuis assez longtemps avec une autre fille. Il n'y a rien de ridicule dans ton sentiment, tu es tout à fait normale. Tu pleures en cachette et tu vas écouter en rêvassant les chansons d'amour de ton transistor. Cela va durer probablement une partie de l'automne. Un beau matin, tu vas t'apercevoir que tu y penses un peu moins, et il en sera ainsi tous les jours. Ne fais pas d'effort pour oublier. Cela vient tout seul. Mais ne fais pas exprès pour le rencontrer et gratter ta blessure pour la faire saigner. Même si sur le moment, il semble qu'on ne pourra jamais parvenir à oublier, le temps vient à bout de tout. Si on veut bien y apporter un peu de collaboration.

UNE QUI VEUT UN CONSEIL: Votre problème est celui de quantité d'adolescentes, quand vous recevez votre ami à la maison, vous "frenchez" pas mal et votre maman n'aime pas ça. Elle a pas mal raison, dans la conception des adultes du moins. Il est vrai qu'à voir la façon allégre dont beaucoup de très jeunes se laissent aller à se lécher jour et nuit, on n'a pas l'impression qu'il y attachent beaucoup d'importance. Vous pourriez probablement modérer vos effusions, sans que cela affecte votre santé. Vous avez raison cependant



Mains agiles, coeurs légers

4661 — Robe de belle coupe qui convient pour vos sorties plus habillées. TAILLES DE DEMOISELLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34 prend 2 vgs 1/2 dans le 45 po. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxe: 85 cts.

7047 — Charmant tricot nouveau style, avec ou sans manches. Tailles 8 à 18 inclusivement. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxe: 85 cts.

4929 — Votre garde-robe d'automne en un seul patron. DEMI-TAILLES: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2. TAILLES DE DEMOISELLES: 10, 12, 14, 16, 18. Prix: 85 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

de croire qu'on ne se marie pas à 18 ans, parce qu'on veut s'embrasser en paix... et éviter d'énervier sa mère. Si vous vous conduisez avec un peu plus de modération, vous pourrez continuer de mener une vie de jeunesse plus libre et mieux équilibrée.

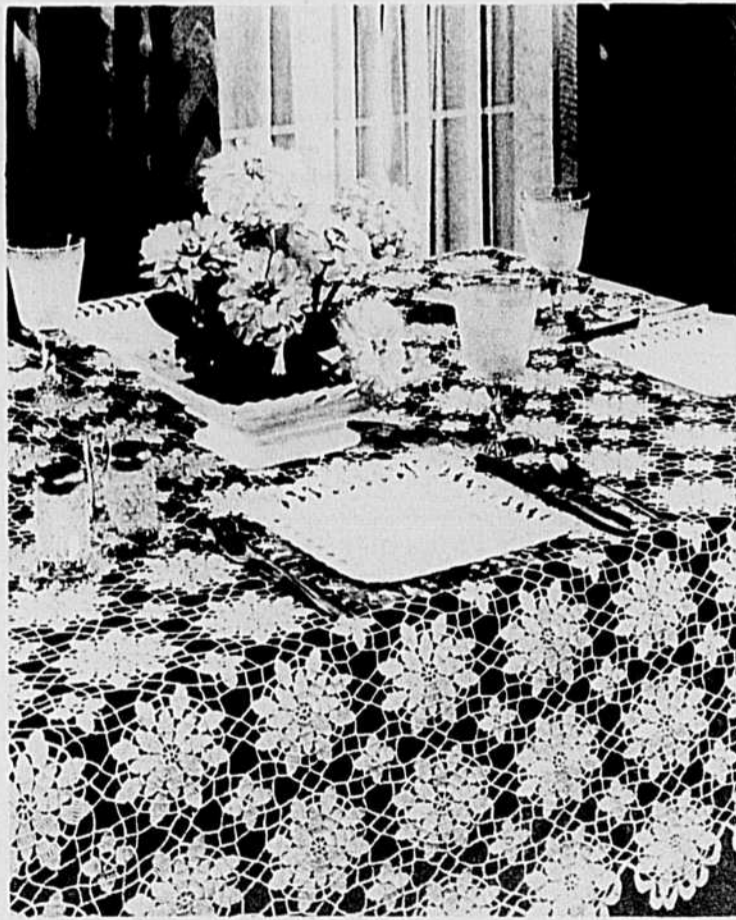
BONJOURS À TOUS LES AMIS DU COURRIER: Voici quelques extraits du témoignage d'une lectrice sur la nécessité de la fidélité dans le mariage: "La fidélité est l'essence de l'amour vrai, même en-dehors du mariage. Si on

croit avoir besoin de ces rencontres, c'est qu'on n'est pas mature et que nos sentiments ne sont pas solides. L'amour complet d'un couple est plus fort que les difficultés. Nous en avons fait l'expérience mon mari et moi lors de la maladie grave de l'un de nos enfants. Cela nous a fait découvrir à quel point il était important que nous nous soutenions l'un et l'autre. Les couples en difficulté ne devraient pas avoir peur de recourir aux conseils de conseillers en relations humaines, pour trouver des solutions à leurs difficultés. Quand on refoule tout, les malaises deviennent chroniques et on ne parvient plus à déceler ce qui ne va pas."

GHISLAINE: Ma chère petite, tu te rends bien compte qu'après une seule sortie où tu t'es donnée à un garçon ce dernier t'a laissée tomber. Cela n'est pas surprenant. Cela devrait t'orienter dans ton attitude à l'avenir. Celles qui croient qu'elles vont tout garder en donnant tout se trompent grandement la plupart du temps. Il est difficile d'oublier les moments que tu as passés avec ce jeune homme, mais il va falloir que tu parviennes à dominer tes sentiments, si tu veux à nouveau être heureuse. D'autres jeunes gens doivent solliciter ta compagnie, demeure donc bien vigilante et sois plus raisonnable à l'avenir.

VERSEAU: Le champagne se sert frappé, c'est-à-dire refroidi dans des seaux de glace. Ou bien, ce qui est plus simple, après avoir été mis quelques heures au réfrigérateur, à une moyenne de 45°. On enveloppe la bouteille d'une serviette, si on sort la bouteille du seau à glace, afin qu'elle ne dégoutte pas sur les convives. On ne met jamais de glace dans le champagne. Ce vin se sert dans des verres fins et élancés, un peu pansus, ne pas remplir la flûte. Certains préfèrent des coupes.

Patron à 25 sous



DENTELLE REINE — ANNE: Digne d'une reine, ce modèle de nappe au crochet demeure toujours l'un des grands favoris. Si jolie à regarder et si facile à travailler, cette nappe est un véritable bijou. Modèle No. C. 7050 F.

Adressez vos commandes à Patron à vingt-cinq sous, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le vingt-cinq sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION 12 cents le mot
Prix minimum \$2 40 Titre en 8 points noirs
capitales, \$2 00 Annonces classées com-
merciales avec ou sans cadre 80 cents la
ligne agate CASE 50 cents
RABAIS de 20% pour 5 insertions consé-
cutives ou plus du même texte
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions
nom, adresse, nombre d'insertions, etc
Les annonces classées sont STRICTE-
MENT PAYABLES D'AVANCE Le paie-
ment et les textes doivent être rendus aux
bureaux de la TCN au plus tard à 11h
a.m. le lundi Toute lettre ou toute de-
mande de renseignements doivent être
adressées comme suit

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGISSAGE

CULTIVATEURS! A notre ATE-
LIER faisons un agissage parfait, \$1,00
 le set (vaches, moutons). Réparons correc-
 tement votre tondeuse électrique "CLIP
MASTER STEWART" si nécessaire,
 charge raisonnable. Ouvrage garanti,
 retour rapide. Ne confiez donc pas vos
 réparations et agissages à tout hasard.
 Adressez toujours ATELIER RÉPARA-
TION STEWART ENR. ÉLECTRI-
QUE OFFICE 156, PIERREVILLE,
CTE YAMASKA, QUÉ.

AGRICULTEURS! Gratuit... 2 sets ag-
 gissés gratuitement avec toutes réparations
 de tondeuses à vaches. Agissage garanti
 à l'huile 75 set, vente de lames neuves,
 réparations de clipsers électriques
 Stewart. Vendons clippers usagés et pièces
 de rechange. Travaux garantis, retour 48
 heures. Adresse: LA MAISON D'AG-
ISSAGE STEWART, CASIER POS-
TAL 24, SOREL P. QUÉ.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui
achète directement, des mêmes éleveurs
de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS
DES ENCANNS. Nous avons toujours un
vaste choix de croisées et pur-sang.
Echanges acceptés. Conditions de paie-
ment jusqu'à 24 mois. De plus, nous
avons 200 vaches et taures qui vièlent
au printemps. Livraison gratuite. Pour
plus amples détails:
LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE,
TÉL. (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES à lait pur-sang ou croisées,
 fraîche vélées ou devant véler sous peu,
 provenant des meilleurs troupeaux de
 l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUI-
MET, 3805, CÔTE TERREBONNE,
TERREBONNE, Route 29. Tél.: 666-
8181.

BELLES jeunes vaches et taures Hol-
stein, fraîche vélées ou devant véler. Li-
raison gratuite. Frais d'interurbain ac-
ceptés. Aussi ACHETEUR de troupeaux
ALBERT MAURICE, WINDSOR, CTE
RICHMOND. Tél.: (819) 845-2149.

ACHETEUR - VENDEUR
 De vaches ou de taures saillies ou ouver-
 tes, d'animaux à bœuf, de troupeaux lai-
 tiers croisées ou pur-sang avec ou sans
 quota, de roulant de ferme, quel que soit
 l'endroit. Paiement argent comptant.
JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVE-
RE, CTE NICOLET. Tél.: 23-51.

VACHES et taures croisées et pur-sang,
 à vendre. **ROGER QUINTAL, VA-**
RENNES. Tél.: (514) 652-2357.

4 TAURES Holstein enregistrées devant
 véler début de septembre; 4 taures croi-
 sées devant aussi véler début septembre.
HALTON ROBINSON, 708, RIVIERE
SUD, ST-EUSTACHE. Tél.: 473-4282.

HEREFORD 100% sans cornes - bœufs
 enregistrés, primables \$200 - taures de
 6 mois à 18 mois, à vendre. **EDDY DEAM-**
OND, 461, NOTRE-DAME NORD
LOUISVILLE, P.Q. - Tél.: (819) 228-
4022.

10 VACHES Hereford, quelques-unes
 avec veau, d'autres vélant un peu plus
 tard. 2 taures Holstein vélant en octobre.
 Aussi quelques taures croisées et Here-
 ford en gestation. **975 FRESNIÈRE,**
ST-EUSTACHE, 473-9373 (après 6:00
p.m.)

CHAROLAIS-RIMOUSKI
A VENDRE
 Bœufs Charolais enregistrés:
 1/2 Français, Pur-sang, 15/16 et
 3/4. Fils Cabotin et Francfort, 25
 vaches 1/2 sang Charolais en gesta-
 tion.
FERME CHAROLAISE DE
RIMOUSKI ENR.
125 Est Boul. Lepage, Suite 301-B,
Rimouski,
Tél.: 736-4460.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de va-
 ches laitières du Québec. Toutes ces va-
 ches proviennent des meilleurs éleveurs
 de l'Ontario. Vaches de choix vendues au
 plus bas prix. **OMER MAISONNEUVE &**
FILS, 521, BOUL. LACOMBE, ST-
PAUL L'ERMITE, CTE L'ASSOMPTION,
ROUTE 48. Tél.: Ferme, de 7h
a.m. à 6h p.m. 581-5670. Résidence
722-0956.

VACHES LAITIÈRES

Vaches laitières croisées et pur-sang, à
 vendre en tout temps de l'année. Nous
 prenons le bœuf en échange. **CLAUDE**
DAGENAIS & FILS, R.R.1, ST-CAN-
UT, CTE DEUX-MONTAGNES,
 (à 6 milles de l'Autotoute des Laurentides,
 Sortie 25) Tél. 432-4754 ou 436-1821.

VACHES et taures Holstein vélant en
 tout temps, provenant du Québec et de
 l'Ontario. **DENIS TRUDEAU, STE-**
JULIE, CTE VERCHÈRES. Tél.: 649-
1169.

VACHES et taures Holstein, vélant en
 tout temps. S'adresser à **THÉODORE**
MONGEAU, VILLAGE ST-GER-
MAIN-DE-GRANTHAM, CTE
DRUMMOND. Tél.: (819) 395-4959.
 Aussi "ACHETEUR DE TROU-
PEAUX."

À VENDRE 3 taureaux Holstein enregis-
 trés, prêts pour le service; aussi plusieurs
 jeunes taureaux. **LESLIE ROBINSON,**
545 RIVIERE-SUD, ST-EUSTACHE,
Tél.: 473-6633.

CHAROLAIS, excellent choix jeunes
 taureaux en âge de saillie. Vaches, taures,
 différents grades. **HENRI GRUTMAN,**
ST-MATHIAS (ROUVILLE). Tél.:
(514) 658-6030.

GROSSE VACHE Holstein fraîchement
 vélée, à vendre. **975 FRESNIÈRE, ST-**
EUSTACHE, 473-9373 (après 6:00 p.m.)

CHAROLAIS très bon choix de sujets,
 femelles d'élevage, 1/2 Charolais à pur-
 sang Charolais. La ferme est située près
 de Nicolet. **L.P. LAFOND, 1-819-293-**
4206.

CHAROLAIS

1 Charolais pur 3/4 français, 2 ans. **975**
FRESNIÈRE, ST-EUSTACHE, 473-
9373 (après 6:00 p.m.)

TROUPEAU laitier avec quota de lait
 nature; pipeline universel pour 48 vaches;
 bassin refroidisseur Zero, 600 gallons,
 lavage automatique. **(514) 258-2911.**

ATTENTION CULTIVATEURS

Taures et vaches pur-sang et croisées, de
 haute qualité, à vendre. **ACHETEURS im-**
 médiatement taures croisées et pur-sang,
 ouvertes ou saillies, besoin urgent. S'a-
 dresser à **JACQUES HOUDE, ST-**
BARNABÉ-SUD, CTE ST-HYACIN-
THE. Tél.: 792-3919.

20 JEUNES traires saillies, de 1 à 2 mois
 de lait, à \$100 et \$150; 7e RANG,
WICKHAM, (DRUMMOND), 1-819-
398-6497.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou
 croisées venant d'Ontario, vélant en tout
 temps. S'adresser à **FERNAND CHOU-**
NARD, R.R.1, LUCEVILLE, CTE RI-
MOUSKI. Tél.: 739-4505.

20 GROSSES vaches Holstein vélant en
 septembre; quota de lait nature et de
 transformation. Cause: Expropriation.
 Fumier de vaches et paille. Faisons livrai-
 son. **6145 CÔTE ST-FRANÇOIS, VILLE**
ST-LAURENT. 336-4767.

VERRATS Hampshire, Duroc, York-
 shire (américain). Garantis pour le servi-
 ce. Prime jusqu'à \$60. **TRUIES hy-**
 brides ou croisées: Hampshire X York-
 shire, Duroc X Yorkshire, Landrace X
 Yorkshire. Prime à l'achat jusqu'à \$30.
PORCHERIE IDÉALE INC., C.P. 148,
ST-BARNABÉ-NORD, CTE ST-MAU-
RICE, QUÉ. Tél.: (819) 264-5311 ou
(819) 264-2088.

À VENDRE: Males Yorkshire et Lan-
 drace S.P.E., Truiés Yorkshire, Lan-
 drace et Hybrides de 1er croisement
 S.P.E. Tous ces reproducteurs sont
 primés suivant l'indice gain-gras. S'a-
 dresser à: **LA COOPÉRATIVE**
AGRICOLE DE GRANBY. Tél.:
378-7981.

POUR achat de sujets de haute qualité,
 adressez-vous à: **LA SOCIÉTÉ DES**
ÉLEVEURS DE PORCS ET DE MOU-
TONS DU QUÉBEC. Georges E.
 Mayrand, Agr., 226 rue Quintal, Laval-
 des-Rapides, Tél. 669-7724 ou à: Ghis-
 lain John, St-Augustin, Cte Portneuf,
 Tél. (418) 878-2315.

À VENDRE: Verrats Yorkshire pur-
 sang, prêts à servir. Prix selon l'indice.
 Contrôle sanitaire et génétique. **JEAN-**
MARIE NADEAU, STE-HÉLÈNE,
CTE DORCHESTER. Tél.: 935-3366.

VERRATS Yorkshire enregistrés, garantis
 au service. Prix selon l'indice. **JEAN**
CHEVALIER, L'ASSOMPTION. Tél.:
589-4905.

VERRATS Yorkshire avec indice gain-
 gras, garantis pour le service. Contrôle
 de reproduction et de santé du gouverne-
 ment. **CHRISTOPHER TURGEON,**
ST-ANSELME, DORCHESTER. Tél.:
885-4740.

ÉCRIVEZ pour catalogue gratuit mon-
 trant photos d'une page complète de
 quatorze races porcines enregistrées.
TWEDDLE FARMS, FERGUS, ON-
TARIO.

LANDRACES "Verrats" pur-sang à
 vendre, prêts pour service. Prix suivant
 indice. S'adresser à **MARIUS LARO-**
CHELLE, ST-JEAN CHRYSOSTOME,
CTE LEVIS. Tél.: 839-9878.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants,
 payons le meilleur prix possible, accep-
 tons charges téléphoniques. **DE SMET**
& FRÈRES, RANG FLURY, ST-
JUDE, CTE ST-HYACINTHE. Tél.:
392-3834.

Nous achetons les animaux morts ou
 vivants, vaches, veaux, chevaux,
 porcs, payons .02 à .04 la lb en en-
 tier.

Nous parcourons la Rivière-Sud seule-
 ment. Pour de meilleurs prix, appe-
 ler:
A. PICARD LITÉE,
ST-HYACINTHE,
Tél.: 773-2939 (frais vides).

NOUS achetons les animaux morts ou
 vivants. Payons \$15 à \$50, pour vaches
 et chevaux, suivant la pesanteur. Nous
 parcourons dans un rayon de 30 milles.
L. ARCAN ENR., ENTREPÔT CHE-
MIN ST-BARNABÉ, XTE ST-HYA-
CINTHE. Tél.: 774-7381. (acceptons
frais d'appels).

ACHETONS animaux morts ou mala-
 des, service 7 jours; équipement moderne.
LES ENTREPRISES CENTRALES
ENR., TERREBONNE (514) 666-4295.

A VENDRE DIVERS

À VENDRE 3 taureaux Holstein enregis-
 trés, prêts pour le service; aussi plusieurs
 jeunes taureaux. **LESLIE ROBINSON,**
545 RIVIERE-SUD, ST-EUSTACHE,
Tél.: 473-6633.

CHAROLAIS, excellent choix jeunes
 taureaux en âge de saillie. Vaches, taures,
 différents grades. **HENRI GRUTMAN,**
ST-MATHIAS (ROUVILLE). Tél.:
(514) 658-6030.

GROSSE VACHE Holstein fraîchement
 vélée, à vendre. **975 FRESNIÈRE, ST-**
EUSTACHE, 473-9373 (après 6:00 p.m.)

CHAROLAIS très bon choix de sujets,
 femelles d'élevage, 1/2 Charolais à pur-
 sang Charolais. La ferme est située près
 de Nicolet. **L.P. LAFOND, 1-819-293-**
4206.

TROUPEAU laitier avec quota de lait
 nature; pipeline universel pour 48 vaches;
 bassin refroidisseur Zero, 600 gallons,
 lavage automatique. **(514) 258-2911.**

À VENDRE 3 taureaux Holstein enregis-
 trés, prêts pour le service; aussi plusieurs
 jeunes taureaux. **LESLIE ROBINSON,**
545 RIVIERE-SUD, ST-EUSTACHE,
Tél.: 473-6633.

CHAROLAIS, excellent choix jeunes
 taureaux en âge de saillie. Vaches, taures,
 différents grades. **HENRI GRUTMAN,**
ST-MATHIAS (ROUVILLE). Tél.:
(514) 658-6030.

GROSSE VACHE Holstein fraîchement
 vélée, à vendre. **975 FRESNIÈRE, ST-**
EUSTACHE, 473-9373 (après 6:00 p.m.)

CHAROLAIS très bon choix de sujets,
 femelles d'élevage, 1/2 Charolais à pur-
 sang Charolais. La ferme est située près
 de Nicolet. **L.P. LAFOND, 1-819-293-**
4206.

TROUPEAU laitier avec quota de lait
 nature; pipeline universel pour 48 vaches;
 bassin refroidisseur Zero, 600 gallons,
 lavage automatique. **(514) 258-2911.**

À VENDRE 3 taureaux Holstein enregis-
 trés, prêts pour le service; aussi plusieurs
 jeunes taureaux. **LESLIE ROBINSON,**
545 RIVIERE-SUD, ST-EUSTACHE,
Tél.: 473-6633.

CHAROLAIS, excellent choix jeunes
 taureaux en âge de saillie. Vaches, taures,
 différents grades. **HENRI GRUTMAN,**
ST-MATHIAS (ROUVILLE). Tél.:
(514) 658-6030.

SILOS
BETON ARME
C'EST POUR LA VIE!
16' 18' 20' 24'

1974,
c'est bientôt!

VIDE SILOS "PATZ"
NOUVEAU Le plus simple, le
 mieux bâti, le plus rapide chariot
 électrique.

SILOS BEAUDRY Inc.
SAINT-MARC, QUÉ.,
JOL 2E0
TEL.: 514-584-3248
25 ans d'expérience.

À VENDRE 2 videurs de silos de
 marque Silomatic de 20 pi. de dia-
 mètre avec moteurs de 5 forces, ga-
 rantis en parfait ordre, n'ont valu
 que 3 silos chacun; aussi tracteur
 Ford 4000 diesel Sektio Matic avec
 cabane de compagnie, en parfaite
 condition; grange avec vacherie
 neuve pour 65 bêtes plus 3 enclos de
 liberté; 2 silos de 16 pi. par 50 pi.;
 latterie neuve et garage neuf avec 5
 arpent de terre; très bon site pour
 parc d'enrichissement ou commer-
 ce d'animaux, peut être transformé
 en porcherie maternité à peu de
 frais, endroit idéal situé à 1 mille
 de la ville de Plessisville. Pour infor-
 mations s'adresser à: **GEORGES**
GOGGIN, ENCANTEUR LICEN-
CIÉ BILINGUE DE PLESSIS-
VILLE. Aussi à vendre plusieurs
 terres et maisons de compagnie;
 aussi grosse coupe de bois mou; très
 bon terrain et chemin avantageux.
Tél.: 362-2195.

FUMIER à vendre, téléphoner (514)
454-9115 (ST-ISIDORE, L'APRAI-
RIE).

TRAYEUSE à vendre au complet; com-
 presseur avec moteur 1 force, 3 Unités
 avec système électrique. Le tout de mar-
 que Surge. **GUSTAVE DESJARDINS,**
STE-THERÈSE 435-2526.

QUOTA de lait nature à vendre. S'a-
 dresser à **HENRI PAQUET, ST-RAY-**
MOND, CTE PORTNEUF. Tél.:
337-2303.

TRÈS beau blé de semence d'automne
 "Trophy", à vendre. **CHARLES A.**
LANGLOIS, 3566 RANG DE LA PI-
CARDIE, VARENNES. 652-2258.

QUOTA de lait nature à vendre .02-
 la livre. S'adresser à: **ROLLAND NA-**
DEAU, ST-PIERRE DE BROUGHT-
TON, MEGANTIC. Tél.:
(418) 424-3865.

QUOTA de lait nature, première qualité
 à vendre, 200 lb par jour. S'adresser à
ÉVANGÉLISTE PAQUETTE, ST-JE-
ROME. Tél.: 438-3002.

À VENDRE 5.000 balles de foin en bon
 condition. **ST-ROCH des AULNAIS**
(LESLIE). Tél.: (418) 354-2992.

ÉCOLE DE MÉTIERS

DEPLIANT gratuit pour apprendre répa-
 ration de montres, horloges, révels, bi-
 joux. Jour, soir, correspondance. **INS-**
TITUT D'HORLOGERIE, 1012
MONT-ROYAL, MONTRÉAL. (514)
523-7623.

EMPLOIS DEMANDÉS

JEUNE homme de 25 ans, sans expé-
 rience, cherche emploi à temps partiel
 sur ferme d'élevage de bovins de bouche-
 rie, aux environs de Montréal. Télé-
 phoner 645-0873, demander Bernard.

CÉLIBATAIRE demande emploi sur
 ferme laitière bien mécanisée, avec expé-
 rience. S'adresser à: **JEAN-LUC CLÉ-**
MENT, 715 RUE CHARTRAND, TER-
REBONNE. 666-1130.

FEMMES, FILLES DEMANDÉES

FILLE ou femme avec expérience deman-
 de comme servante à Laval. Doit savoir
 cuisiner, 2 garçons d'âge scolaire. Cham-
 bre privée et fin de semaine libre. Perso-
 ne honnête et sérieuse avec références.
 Travail permanent seulement. Ferme à:
Mme PAULINE CARADONNA, 6685
RUE RICHELIEU, AUTEUIL, LA-
VAL, P. QUÉ.

GARDIENNE de maison sachant prendre
 responsabilités, pour s'occuper d'une
 famille de 4 personnes dont deux enfants
 d'âge scolaire. Chambre seule. Très bon
 chez soi. Ferme à: **MME G. SAAB, 10**
ROXBOROUGH, WESTMOUNT,
MONTRÉAL 217.

AIDE FAMILIALE, 4 enfants d'âge
 scolaire; "week end", soirs, 5 heures, cham-
 bre privée, n. repassage, \$40
 par semaine. **MME TITILEY, 42, PL-CE**
GIROUX, LAVAL DES RAPIDES
681-2878.

PERSONNE seule demandée, homme,
 femme ou fille, comme palefrenier (soin
 des chevaux). On offre chambre et pen-
 sion en échange des services. Écrire à:
CASE 424 LA TERRE, 515 VIGER,
MONTRÉAL 132.

DEMANDE jeune fille sérieuse à l'année
 pour garder deux enfants d'âge scolaire;
 devra savoir tenir maison et faire cuis-
 ine, mère au travail. Libre fin de semaine.
MME G. HOGUE, 4586 DÉCARIE,
APP 15, MONTRÉAL.

FILS, TISSUS, COUPONS

FILA TISSER "WABASSO" - Laines
 de Jersey pale et foncé, Nylon - FIL
 de fantaisie. **G. LEGAULT, 5960, AL-**
PHONSE, BROSSARDVILLE.

LAINES SYNTHÉTIQUE À TRICOT
ABERTIX, 3 br.,
POLYON, uni et imprimé.
LAINES À TAPIS - LAINES d'Orlon
PURE LAINES, 2, 3 et 4 brins.
LISIERES pour le tissage.
 Triolette toutes les couleurs.
 Nylon fin 15 den, ou semi-fin 30 den,
 en sacs ou en boules défilées.
VENTE DE COUPONS
 à moitié prix.
 Demandez notre liste de prix.
 Ajouter 10¢ pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE
950 rue Ottawa, Montréal 101.

HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE homme âgé avec expé-
 rience pour traire les vaches, laver les
 traveuses et les "bulk tank". Ouvrage
 à l'année, nourri et logé. **ÉVANGÉLISTE**
PAQUETTE, ST-JÉRÔME. Tél.:
(514) 438-3002.

FERMIERS DEMANDES

Représentez une importante maison
 dans la vente de Vitamines et Mine-
 raux, dans votre région. Revenus im-
 portants. Temps plein ou partiel.
 Écrire à: **GÉRANT DES VENTES,**
CASE POSTALE 111, STATION
DUVERNAY, LAVAL.

FERME maraichère demande deux (2)
 hommes sachant conduire le tracteur,
 pour récolte de légumes. Bon salaire, mai-
 son meublée fournie. **JOSEPH LOHE-**
SHERRINGTON, CTE NAPIERVILLE. Tél.:
454-9150.

HOMME propre, sobre et honnête de-
 mandé pour travail général sur ferme lai-
 tière et horticole. Expérience nécessaire
 pour traite mécanique. **J. ADRIEN RO-**
BERT, STE-BRIGIDE, IBERVILLE.
Tél.: 293-4850.

HOMME sérieux demande pour travail
 sur ferme laitière, à l'année. Salaire à dis-
 cuter. **EDGARD CHAGNON, CALI-**
XAVALAVALTE, CTE VERCHÈRES.
(514) 583-3288.

HOMME marié pour travail à l'année sur
 ferme laitière. Maison fournie. **DOMINI-**
QUE JULIEN, ST-LOUIS DE GONZA-
QUE, BEAUCHARNOIS. Tél.:
(514) 373-8538.

HOMME célibataire sérieux, 16 à 22
 ans, pour travail à l'année sur ferme lai-
 tière bien mécanisée.

EPANDEUR à fumier Starline, capacité 560 gallons, comme neuf; épandeur à fumier No 15, Massey-Ferguson 95 minots. Tél. (514) 826-3385.

TRACTEUR Case 730 Diesel; andaineuse automotrice Case 950; Bateau Case 600; Charrues Case 3 et 4 raies; lieuse à blé d'Inde Cockshutt; boîte à grain Lajoie, sur wagon; le tout en parfaite condition. 6145 COTE ST-FRANÇOIS, ST-LAURENT.

BOITES à ensilage; fourragère; gratte à tracteur; tracteur Massey-Ferguson avec pelle; Cockshutt 300 avec pelle, pneus sur caoutchouc; charrues 3 raies; "Bulk Tank" 36 bidons. MARCEL LALIBERTÉ, ST-ISIDORE, CTE DORCHESTER. 646-5267.

TRACTEUR usagé David Brown 990 diesel, servo-direction, transmission 12 vitesses, blocage de différentiel, etc., environ 2,500 heures; Séchoirs à grain à flot continu et "Batch", neufs et usagés. Ramasseuse de roches, neuve. Combines à patates, 2 rangs, P.T.O. Allis-Chalmers et Farmhand, repris de finance, à prix d'aubaine. Livraison partout dans la province. LETENDRE MACHINERIES ENR., ST-THOMAS D'AQUIN, CTE ST-HYACINTHE. Tél. (514) 796-3330 (soir) 773-8140.

ARRACHEUSE à betteraves à 2 rangs, avec "topper" John Deere. Téléphonez à ST-PIE (BAGOT), 772-2884.

ATTENTION! Casseuse-égrenuse Ford, 2 ans d'usage, comme neuve, très bon prix. J.C. GOUDREAU, STE-CECILE DE MILTON. 372-1173.

ANDAINEUSE motorisée International avec conditionneur à foin; moissonneuse-batteuse International 91 équipée pour battre le grain, debout ou en andains, en bonne condition. Prix raisonnable. JEAN-PAUL CARRIÈRES, BOUL. ST-PLACIDE, CTE DEUX-MONTAGNES. Tél. (514) 258-2675.

CAMION G.M.C. (1969), 3 tonnes, 36,000 milles, avec boîte à grain et animaux, refait à neuf avec fond d'acier. S'adresser: DENIS DAIGNEAULT, STE-BRIGIDE, CTE IBERVILLE. Tél. 293-4877.

CAMION DODGE 10 roues avec boîte à patates, 20 pi.; charrue 4 raies à soc, charrue 3 raies, 2 plates-formes pour camion, 16 et 21 pi.; COUSINEAU & FRÈRES, 513 PRINCIPALE, STE-DOROTHÉE, (LAVAL). 689-5283 ou 689-5724.

RÉCOLTEUSE-égrenuse à blé d'Inde, New Idea, 2 rangs, 1 an d'usage; Coupeuses, marque "Speedy". ST-ESPRIT, Tél. (514) 839-2974.

TRACTEUR International 624 diesel (1969) moteur 60 forces, servo-direction, en parfaite condition, avec pelle à fumier, à gravier, à neige, chaînes à crampons. TRAHAN & FRÈRES, BOITE POSTALE 244, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES OUEST. Tél. 377-2370.

CAMION Ford 700, moteur 361 P.C., environ 30,000 milles, boîte de 20 pi. pour transport d'animaux, en excellent état. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820 GRANDE COTE, BERTHIER, R.R. 2. Tél. 836-4809.

"RENAULT 69" à vendre, standard, moteur 5,000 milles, en bon état, très propre. Prix à discuter. Tél. (819) 287-5732.

VENDEURIS cet automne, avec léger acompte et balance du prix de vente reportée à l'an prochain, sans intérêt, une Andaineuse Case modèle 950, 10 pi. de faux; Andaineuse New-Holland modèle 901; Presse à foin International No 461; BERTRAND BENOIT INC., STE-BRIGITTE-DES-SAULTS, CTE NICOLET. Tél. (819) 334-2221 (819) 334-2434.

BOMBARDIER avec trailer sur chenille, pour faire chantier, installer, ramasser sève d'érables; équipement sucrier; évaporateur Lussier 4 x 14, réservoirs, "pannes"; poêles; réservoir (tank) à ramasser, 200 gallons, presque pas usage. MME JEAN BESSETTE, R.R. No 2, IBERVILLE. Tél. (514) 347-7176.

TRACTEUR 65 diesel, 165 diesel et 3165 avec pelle; le tout usagé; Charrues neuves et usagées; 2 faucheuses Massey-Ferguson; épandeur 105 minots, usagé; 2 combines, une No 300 neuve, l'autre No 72, usagée, en très bon état. MACHINERIE TÉREAU LTÉE., 150, BOUL. LAURIER, STE-ROSALIE, CTE BAGOT. Tél. (514) 773-1255.

ON DEMANDE

FILS de fermier désire louer une ferme avec ou sans roulant. But: exploiter et entretenir la dite ferme. Écrire à D. GAGNON, 38 RUE DUHAMEL, PINCOURT, QUÉ. Tél. 1 (514) 453-4475.

ACHÈTEUR de fermes laitières au complet et maison résidentielles à la campagne avec grand terrain. (514) 469-2839.

JE SUIS ACHÈTEUR de troupeaux laitiers avec Quota et roulant de ferme au complet, et aussi terre à bois. MAURICE ROUSSEAU, COMMERCANT DE TERRE ET ROULANT, R.R. 2, PLESISVILLE. Tél. 362-7674.

FOURRURES DEMANDÉES

ACHÈTEURS vieux manteaux de chat sauvage pour hommes, toutes grandeurs, en bonne condition. Paiement jusqu'à \$50, et plus. Téléphonez (514) 843-4000. Frais renversés.

ACHÈTEURS vieilles armures, chaînes (vieilles) faites à la main; outils de bois pour collection. Bon prix. Écrire détails REJEAN LEHOUC, 215 BERNARD, COWANSVILLE.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables! H. DUBOIS & FILS LTÉE., VILLE ST-REMI, P.Q. Tél. 454-2442.

POUSSINS, POULETTES

CAGES pour 4,500 poules munies de "cup" comme abreuvoirs, en bonne condition. LUCIEN SCOTT, 41 CHEMIN MILTON, GRANBY. Tél. (514) 378-4940.

CAGES pour 5,000 poules avec soigneur, à vendre, en bon état. Prix raisonnable. Tél. (514) 681-5657 (LAVAL).

TERRES À VENDRE

FERME de VISONS
ST-DAMASE, Ferme d'élevage de visons, terrain 250 x 320, maison, garage, 6 entrepôts, machinerie, 4,000 visons. Prix \$125,000. Comptant \$50,000. IMMEUBLES REAL PEPIN INC., a/s ROLAND TRUCHON, 50 PLACE CRÉMAZIE, SUITE 1011, MONTRÉAL. (514) 384-6520 — (514) 271-9170.

TRÈS belles maisons résidentielles, à la campagne ou à la ville, avec grand terrain; aussi plusieurs fermes à vendre. (514) 469-2839.

PORCHERIE, maternité et engraissement, à vendre avec ou sans roulant. S'adresser à: ROMAIN THAUETTE, ST-RÉMI, CTE VAU-DRÉUIL. Tél. 514 238-5985.

FERME 75 arpents, maison 9 pièces, située dans le village. Foin. BERTRAND GEMME, ST-JUDE, CTE ST-HYACINTHE. (514) 725-0338.

FERME 90 arpents, bonne terre franche pour culture maraichère, avec grand co-teau, pour patates de primeur; bien égoutté, très propre; aussi bonne maison et bâtiments, avec ou sans roulant. Acheté sérieux, prix à discuter. Située à 20 milles de Montréal, sur la rive sud. M. DARD CARDINAL, ST-MICHEL, CTE NAPIERVILLE, 1-454-3035 (soir).

TERRE à vendre, 45 arpents avec maison, garage, 4 serres et tout le roulant. 229 RANG ST-JEAN, ST-BENOIT, CTE DEUX-MONTAGNES. Tél. 684-5056 ou 258-4338.

TERRAIN à vendre, 9 acres arpentés sur bord de l'eau, partie boisée, région Roxton-Granby. Tél. LONGUEUIL 677-5577; DRUMMONDVILLE 397-2667 ou 478-3084.

PORCHERIE à vendre avec tout l'équipement nécessaire, capacité de 1,000 porcs. Tél. 435-1076.

TERRE à vendre ou à louer 55 arpents à Howick, Route #4, près de la Visionnière. Tél. 766-0595 (entre 4 et 8 hrs p.m.).

PLUSIEURS fermes à vendre dans les Cantons de l'Est. S'adresser à: LEO DASTOUS, 167 DUBÉ, LAURIÈRE, CTE MÉGANTIC. Tél. (819) 365-4419.

BELLE terre à jardinage, bâtisses neuves, 120 arpents, à vendre avec ou sans roulant, à 30 milles de Montréal. (514) 223-6712.

TERRE, 125 arpents, bonne maison avec garage, grange-étalle tout équipée à neuf pour 32 vaches, située à 20 milles de Montréal. FLORIAN TRUDEAU, ST-MICHEL, CTE NAPIERVILLE. 454-2371 (soir).

TERRE 100 acres, située dans paroisse de Béthanie comté Shefford, Qué., 40 acres en culture, 60 boises. Prix: avec animaux, \$20,000. Nue, \$14,000. Plusieurs sources introuvables. Possibilité d'y creuser des lacs. HENRI GELINEAU, R.R. 1, ROXTON FALLS, CTE SHEFFORD.

ST-NAZAIRE DUPTON Particulier Terre cultivée de 120 arpents, grange 40 x 90, aussi remise et maison 8 pièces. Prix: \$15,500. YVON DURAND, (514) 661-1190.

FERME laitière 250 acres, terre presque entièrement drainée, 4 silos, logement modernisé, système à air chaud. Prix: \$100,000. DON ARBUTHNOT, RUSSELL, ONTARIO. (613) 443-5723.

2 TERRES à vendre ensemble ou séparément, dont une avec bâtisses, située près de Marieville. Tél. 466-4645.

ST-BLAISE (ST-JEAN), terre 172 arpents cultivables, maison, bâtiments, 25 milles de Montréal; 10 milles de St-Jean. (514) 346-5018.

BELLE ferme laitière 190 arpents en culture, 60 bêtes Holstein, maison et bâtiments en très bon état, un mille du village. S'adresser à: LUCIEN BEAU-CHEMIN, STE-MONIQUE, CTE NICOLET. (819) 289-5602.

FERME, avec porcherie de 2,500 têtes et équipement complet, tracteur, moulinage, silo à grain, etc. Téléphonez: 435-4584 (Ste-Anne-des-Plaines).

FERME laitière 120 arpents, très fertile, possibilité 300, 50 vaches Holstein, 400 amp., bulk tank 55 bidons; 2 tracteurs diesel, etc.; très grand bâtiment; peut aussi contenir 100 truies portières. JEAN-GUY DESROCHES, 801, RANG 4, ST-AMBROISE, (JOLIETTE). Tél. 753-3322.

TERRE 210 arpents, maison et bâtiments en parfait ordre. Avec ou sans roulant. STE-BRIGITTE-DES-SAULTS, (NICOLET). Tél. (819) 344-2276.

TERRES DEMANDÉES

PARTICULIER achèterait terre avec ou sans maison et bâtiments, demi-boisée ou boisée, en bordure d'un lac ou d'un ruisseau, dans un rayon de 125 milles de Montréal. (514) 679-2595 (soir).

ACHÈTEURS terre à bois debout, avec ou sans bâtiments, cours d'eau; minimum 25 x 25 arpents. DANIEL HUOT, RANG ST-THÉRÈSE EST, STE-HELENE, CTE DORCHESTER.

DANS un rayon 75 milles de Montréal, 200 arpents cultivables ou plus. Bâtiments en bon état. (514) 655-5303, après 7 hrs, (soir).

ENCANS PUBLICS

LISTE DES PROCHAINES VENTES PAR ENCAN

Judi 6 septembre à 10 h 30 a.m., chez M. Albert Cleas, rang des Irlandais, St-Alexandre, 89 têtes Holstein; quota lait nature.

Vendredi 7 sept. à 1 h p.m. chez Mario Guigover (Père), Mont-St-Gregoire, 127 têtes Holstein.

Mercredi 12 septembre à 1 h p.m. chez Oscar Vaillancourt, St-Chrysostome, 50 têtes Ayrshire pur-sang enregistre, contrôlées et classées.

Judi 13 septembre à 1 h p.m. chez Adrien Lequin, Waterloo, 54 têtes Holstein; quota industriel; équipement laitier.

Vendredi 14 sept. à 1 h p.m., chez Gaston Verreault, Ste-Brigide, Cte Iherville, 72 têtes Holstein; quota nature; équipement laitier.

Samedi 15 sept. à 1 h p.m., chez Joseph Therrien, Dunham, 46 têtes Holstein; quota industriel; roulant de ferme et récolte.

Judi 20 sept. à 1 h p.m. chez Louis-Paul Brans, St-Isidore de Laprairie, 48 têtes Holstein, roulant de ferme, quota nature, récolte.

Judi 27 sept. à MIDI précis, chez Romain J. Auclair de Richmond, 80 têtes Holstein, quota nature, roulant de ferme et récolte.

Judi 4 octobre à 1 h p.m. chez Octave Lallamie de Compton; 23 têtes Ayrshire; roulant de ferme; récolte et quota industriel.

Vendredi 5 octobre à MIDI précis, chez Maurice Nolin, Notre-Dame de Stanbridge, 77 têtes Holstein, roulant de ferme, quota industriel, récolte.

A SUIVRE: plusieurs autres encans sous peu. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt.

Pour informations s'adresser à Jules Côté, Encanteur Bilingue Licencé, 1274 rue SUD, Cowansville, Qué. Tél. 263-0670, 263-1434.

JULES CÔTÉ
Encanteur Bilingue Licencé, 1274 rue SUD, Cowansville, Qué. Tél. 263-0670, 263-1434.

ENCAN Sur la ferme de LAURENT DUCHESNEAU, arrière-église, Pike River, Mardi 11 septembre 73 à 12 h 30 précis.

Tout sera vendu, 46 bonnes vaches Holstein toutes claires au test fédéral, dont plusieurs fraîches vêlées et quantité dues oct., nov., déc., 1 taureau de 13 mois, très bon reproducteur.

Quota de lait de consommation, 634 lbs par jour. Transformation 100,000 lb.

MACHINERIE: Tracteur Allis-Chalmers No 175 diesel 600 heures d'ouvrage; Barrage de roue, chargeur sur le devant, avec broie à fumier et pelle à graville; Épandeur à fumier M.F. 140 minots sur P.T.O.; Presse à foin Massey-Ferguson No 10 sur P.T.O.; Fourragère New-Holland 717 avec nez à blé d'Inde; faux à foin; Voiture à ensilage New-Holland; Souffleur à silo New-Holland No 23 avec 42 pds de tuyau; Charrue Internationale 540 à 4 raies déclinée; att. 3 pds; Charrue à 2 raies; Hérse à finir 21 pd; Semeuse combinée 11 disques Massey-Harris; Souffleur à neige Ford 519 Râteau Farmhand; Charrue à 3 raies; Râteau décliné; att. 3 pds; Hérse à rouleaux sur pneus genre trailer avec cylindre, Fanneuse sur pneus; Charrue à rigole à 3 pds; Épandeur à chaux McCormick; Charrue à 2 raies; Moulin à faucher New-Holland 7 pds; Hérse à finir Cultivateur att. 3 pds; Semeuse Hérse Gar très propre, remorque tank au gaz 200 gal. 2 vis à grain avec moteur; Niveau; att. 3 pds; Arroseuse Technorma avec 32 pds de jet; sèmeuse à blé d'Inde Ford combinée à 2 rangs att. 3 pds. Voiture Norman avec rack à foin; Élévateur Farmec fond de toile à l'extérieur et à l'intérieur de l'étable; 6000 balles de beau foin, 6 tonnes d'avoine; Bulk Tank Zero capacité 400 gal. lavage automatique; step-saver Traceuse McCormick pipage 3 chaudières Surge; Nettoyeur d'étable 190 pds avec chaîne neuve.

Tout le stock de hangar.

CONDITION: Comptant ou prêt de banque.

Pour informations s'adresser à l'encanteur **JULES CÔTÉ**, 1274 rue SUD, Cowansville, Qué., Tél. 263-0670 ou 263-1434.

Vente à l'encan pour LA SUCCESSION DE JAMES LAWSON HOPPS, À deux milles de la sortie de Magog sur l'autoroute des Cantons de l'Est; prenez la route après le Tunnel 67.

Le vendredi 7 sept. 1973 à 1 h p.m. A vendre: 37 têtes de bétail croisé, dont 24 vaches, croisement Hereford et Holstein, accouplées à un taureau Hereford sans cornes pur-sang; 1 taureau Hereford pur-sang sans cornes de 6 ans, 8 bouvillons de 1 an; 4 bouvillons de 2 ans; 15 moutons.

MACHINERIE DE FERME: Tracteur diesel Massey-Ferguson 35, modèle 1965; Tracteur et chargeur avant International diesel, no 275; Tracteur diesel Massey-Ferguson deux rangs; Charrues hydrauliques trisoc Massey-Ferguson, deux séries; Charrue hydraulique bisoc International; 1 voiture de ferme New Holland et râteau; Semoir à grain John Deere F&B, comme neuf, deux ans d'usage; Pulvérisateur Weedmaster pour mauvaises herbes; Hérse à disques doubles Massey-Ferguson, deux séries; 1 jeu de hères à chaînes; 1 charrue défonceuse "Fenny"; Souffleur à neige Forano; 1 rouleau en acier trois sections; Épandeur de chaux et engrais Massey-Ferguson avec accessoires de semis; Lame arrière tout-usage, Massey-Ferguson; 1 balance d'une tonne; 1 faucheuse hydraulique Massey-Ferguson; 1 faucheuse hydraulique International; 1 emmeuleuse de foin tout automatique "Allied" à 6 balles; 1 fourche de chargement de foin; 1 batteuse; 1 remorque à deux roues; Épandeur à fumier.

OUTILLAGE DE SUCRERIE: seaux, etc.; 5 séchoirs à maïs en acier; 3 dispositifs à clôture électrique; Réservoir de lait en chrome John Wood de 250 gallons; Réservoir double de lavage en acier inoxydable; Chauffe-eau Rudd; Pompe à tray-

JULES CÔTÉ
Encanteur bilingue licencé, 1274 rue SUD, Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434

ENCAN pour MARIO GUIGOVEZ (Père) Rang Lareau à 1 mille de MONT ST-GREGOIRE (cté Iherville) Vendredi, le 7 septembre 73 à 1 h p.m. précise

SERA VENDU un excellent troupeau de 127 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 36 bonnes vaches dont quelques fraîches vêlées mais presque toutes dues pour vêler en septembre, octobre et novembre; 40 belles taures saillies, devant mettre bas entre octobre et janvier; 34 "Extra-belles" taures "ouvertes" variant de 11 à 14 mois; 14 génisses

d'élevage; 1 jeune taureau d'un an et 2 bons taureaux de 1 an — tous très bons reproducteurs.

Cet excellent troupeau de jeunes animaux comprend plusieurs très beaux sujets d'élevage.

CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque. Pour informations ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ
Encanteur bilingue licencé, 1274 rue SUD, Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434

ENCAN pour DONAT CHABOT R.R. 2, GREENLAY (cté Richmond) Samedi, le 8 septembre 1973 à 11 h 30 hres précises

Tout sera vendu, dont un excellent troupeau de 84 têtes d'animaux HOLSTEIN de Choix toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 36 bonnes jeunes vaches dont 10 fraîches vêlées ou devant mettre bas en septembre et plusieurs autres devant mettre bas en octobre, novembre et décembre; 16 "Extra-Belles" taures de choix, soit fraîches ou devant mettre bas entre octobre et janvier; 12 très belles taures entre 11 et 16 mois — ouvertes; 15 "Extra-Belles" génisses d'élevage; 3 bouvillons de 20 mois; 1 jeune taureau Holstein et 1 bon taureau Charolais d'un an — très bon reproducteur.

Le Quota de Lait Industriel subventionné de 298,028 lbs.

AUSI une Traceuse avec moteur et compresseur Surge Alamo d'une capacité de 6 chaudières; 5,000 balles de beau foin; Benne à grain d'une capacité de 8 tonnes; 10 tonnes de paille; Mobilier de chambre à coucher avec 2 demi-lits et 2 bureaux; Télévision couleur de 21 pds; et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue. **CONDITIONS COMPTANT** ou **PRÊT DE BANQUE** Pour informations ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ
Encanteur Bilingue Licencé, 1274 rue SUD, Cowansville, Qué. 263-1434 — 263-0670

ENCAN Sur la ferme de LAURENT DUCHESNEAU, arrière-église, Pike River, Mardi 11 septembre 73 à 12 h 30 précis.

Tout sera vendu, 46 bonnes vaches Holstein toutes claires au test fédéral, dont plusieurs fraîches vêlées et quantité dues oct., nov., déc., 1 taureau de 13 mois, très bon reproducteur.

Quota de lait de consommation, 634 lbs par jour. Transformation 100,000 lb.

MACHINERIE: Tracteur Allis-Chalmers No 175 diesel 600 heures d'ouvrage; Barrage de roue, chargeur sur le devant, avec broie à fumier et pelle à graville; Épandeur à fumier M.F. 140 minots sur P.T.O.; Presse à foin Massey-Ferguson No 10 sur P.T.O.; Fourragère New-Holland 717 avec nez à blé d'Inde; faux à foin; Voiture à ensilage New-Holland; Souffleur à silo New-Holland No 23 avec 42 pds de tuyau; Charrue Internationale 540 à 4 raies déclinée; att. 3 pds; Charrue à 2 raies; Hérse à finir 21 pd; Semeuse combinée 11 disques Massey-Harris; Souffleur à neige Ford 519 Râteau Farmhand; Charrue à 3 raies; Râteau décliné; att. 3 pds; Hérse à rouleaux sur pneus genre trailer avec cylindre, Fanneuse sur pneus; Charrue à rigole à 3 pds; Épandeur à chaux McCormick; Charrue à 2 raies; Moulin à faucher New-Holland 7 pds; Hérse à finir Cultivateur att. 3 pds; Semeuse Hérse Gar très propre, remorque tank au gaz 200 gal. 2 vis à grain avec moteur; Niveau; att. 3 pds; Arroseuse Technorma avec 32 pds de jet; sèmeuse à blé d'Inde Ford combinée à 2 rangs att. 3 pds. Voiture Norman avec rack à foin; Élévateur Farmec fond de toile à l'extérieur et à l'intérieur de l'étable; 6000 balles de beau foin, 6 tonnes d'avoine; Bulk Tank Zero capacité 400 gal. lavage automatique; step-saver Traceuse McCormick pipage 3 chaudières Surge; Nettoyeur d'étable 190 pds avec chaîne neuve.

Tout le stock de hangar.

CONDITION: Comptant ou prêt de banque.

Pour informations s'adresser à l'encanteur **JULES CÔTÉ**, 1274 rue SUD, Cowansville, Qué., Tél. 263-0670 ou 263-1434.

Vente à l'encan pour LA SUCCESSION DE JAMES LAWSON HOPPS, À deux milles de la sortie de Magog sur l'autoroute des Cantons de l'Est; prenez la route après le Tunnel 67.

Le vendredi 7 sept. 1973 à 1 h p.m. A vendre: 37 têtes de bétail croisé, dont 24 vaches, croisement Hereford et Holstein, accouplées à un taureau Hereford sans cornes pur-sang; 1 taureau Hereford pur-sang sans cornes de 6 ans, 8 bouvillons de 1 an; 4 bouvillons de 2 ans; 15 moutons.

MACHINERIE DE FERME: Tracteur diesel Massey-Ferguson 35, modèle 1965; Tracteur et chargeur avant International diesel, no 275; Tracteur diesel Massey-Ferguson deux rangs; Charrues hydrauliques trisoc Massey-Ferguson, deux séries; Charrue hydraulique bisoc International; 1 voiture de ferme New Holland et râteau; Semoir à grain John Deere F&B, comme neuf, deux ans d'usage; Pulvérisateur Weedmaster pour mauvaises herbes; Hérse à disques doubles Massey-Ferguson, deux séries; 1 jeu de hères à chaînes; 1 charrue défonceuse "Fenny"; Souffleur à neige Forano; 1 rouleau en acier trois sections; Épandeur de chaux et engrais Massey-Ferguson avec accessoires de semis; Lame arrière tout-usage, Massey-Ferguson; 1 balance d'une tonne; 1 faucheuse hydraulique Massey-Ferguson; 1 faucheuse hydraulique International; 1 emmeuleuse de foin tout automatique "Allied" à 6 balles; 1 fourche de chargement de foin; 1 batteuse; 1 remorque à deux roues; Épandeur à fumier.

OUTILLAGE DE SUCRERIE: seaux, etc.; 5 séchoirs à maïs en acier; 3 dispositifs à clôture électrique; Réservoir de lait en chrome John Wood de 250 gallons; Réservoir double de lavage en acier inoxydable; Chauffe-eau Rudd; Pompe à tray-

euse De Laval, neuve, avec conduite de 1 1/2", pour 24 vaches; 2 seaux de traite De Laval; Harnais de conduite; Camion de ferme 1/2 tonne Ford Custom de 1970, excellent état; Souffleuse d'ensilage Ford 606, comme neuve; Moissonneuse de maïs à deux rangs Ford 612, comme neuve; 1 moissonneuse de grain; Épandeur hydraulique d'engrais, Bag Ball 225, neuf; 1 jeu de hères à dents à ressort, trois sections; 2 jeux de hères à dents rigides; 125 sacs d'engrais 10-10-10; Le contingent de lait industriel de 152,400 livres sera vendu par parts avant les vaches.

Grande quantité de ferraille, menu outillage de ferme, chaînes, etc. Tout doit être vendu sans réserve pour régler la succession. Conditions: comptant.

ART BENNETT
Encanteur, Sawyerville, Qué. Tél. 889-2272. Cantine sur les lieux.

ENCAN chez M. AVERY DAVIS Le samedi 8 sept. 1973 à 1 h p.m. précise À 3 milles de WAYS MILLS, sur la route de Stanstead, ou à 5 milles de Barnston, Québec.

À VENDRE: 18 têtes pur-sang Jersey, soit 15 jeunes vaches très bonnes, dont 11 doivent vêler en septembre; 3 taures de 18 mois. Toutes inséminées artificiellement par Wendybrook Dreams Beacon.

MACHINERIE DE FERME: 2 tracteurs Ford 8N; 1 jeu de hères à disques Deerborn; Charrue hydraulique bisoc Deerborn; Hères à dents à ressort; Scie circulaire à attelage en 3 points; Poulie à tracteur Ford; Monte-balles de 24 pieds avec moteur; Râteau hydraulique à roue Lely, comme neuf; Presse à foin New-Holland Super 66 avec moteur; Faucheuse à tracteur Deerborn; Remorque de ferme à pneus de caoutchouc; Double harnais en bon état; Traineaux doubles et simples; 2 bons harnais simples de conduite; 1 harnais double de conduite, divers colliers, etc.; 1 remorque de ferme à 2 roues; 1 scie mécanique McCulloch; 1 traîneau de type "pung"; Éleveuses électriques de poulets; Épandeur à fumier et faucheuse, traction chevaline; Quantité de seaux, goutterelles et outillage de sucrerie; Machinerie de sucrerie, dont un évaporateur; Moteur à essence Wisconsin refroidi à l'air; Dispositifs à clôture électrique; Moteurs électriques; Scie tronçonneuse Mooney; 1 courroie à poulie de 36 pieds; Cultivateur à dents à ressort; Quantité de bois d'oeuvre sec, épinette, cerisier noir, bouleau; Quantité de riches avec hausses; 1 pompe de traceuse De Laval avec 2 seaux en acier inoxydable; 2 crèmeuses, boîte avec lettres; balance; beaucoup de fil de fer; 1 chauffe-eau de 20 gallons, quantité de vieux barils de bois; seaux à seve en bois; bidons de lait; mouffes; 125 piquets de cèdre aiguisés; Environ 3,000 balles de bon foin; quantité d'avoine verte en balles; 1 acre de maïs fourrager sur pied; 2 tonnes cordes de bois sec à poêle. Tout le menu outillage de ferme, chaînes, outils antiques, échelles, meules, etc.

AMEUBLEMENT: mobilier Chesterfield 3 pièces, Victrola antique, 1 mandoline, ameublement de salle à manger avec table ronde et six chaises, 2 fauteuils Windsor, divers lits et bureaux, meubles et commodes antiques, lampes et lanternes antiques au pétrole, meuble à musique, machine à laver Thor à tordeur, plusieurs chaises et tables diverses, certaines antiques; Baratte de bois ancienne, fauteuils antiques de capitaine, berceau de Boston, horloges anciennes, raquettes, cloches, miroirs, banc de piano, armoires, cruches de poterie, valises, peaux de fourrure pour traîneaux, Vaisselle et ustensiles de cuisine divers, menus articles trop long à énumérer.

ENCAN CLUB HOLSTEIN des BOIS-FRANCS
Mercrèdi le 26 sept. 1973 à 12.30 hres précises
Endroit: TERRAIN de L'EXPOSITION VICTORIAVILLE
Seront vendus:
55 taures vélées ou devant véler à l'automne, 9 vaches, 1 taureau provenant de troupeaux contrôlés et classifiés.
Pour catalogues:
J. Arsène Tourigny, Victoriaville, 752-4253
Claude Pepin, Warwick 358-2515
Raymond Corriveau, Québec, (418) 656-1082
GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR, Plessisville (819) 362-2195

LISTE DES PROCHAINES VENTES PAR ENCAN
Mardi, le 28 août, chez M. ARTHUR BELIVEAU, STE-CLOTHILDE, Cte Arthabaska. Troupeau de 80 bêtes Holstein dont 30 enregistrées, quota de lait industriel de 455,000 lb. et tout le roulant de ferme au complet.
Judi, le 30 août, chez Mme Paul-Emile BISSONNETTE, St-Isidore, Cte Dorchester. Troupeau Holstein de 55 bêtes et équipement laitier.
Samedi, le 8 sept., 2ème Vente Annuelle de l'Ass. Charolaise du Québec, à l'Aréna de Sherbrooke; environ 75 sujets de haute qualité.
Mardi, le 11 sept., chez JEAN-GUY LAROSE, de ST-ISIDORE, Dorchester. Troupeau Holstein et roulant complet.
Mardi, le 18 sept., 5ème vente annuelle du club Holstein de Lotbinière sur le terrain d'exposition de St-Agapit, 60 sujets de haute qualité.
Mercrèdi, le 26 sept., 10ème vente annuelle du club des Éleveurs Holstein des Bois-Francs sur le terrain d'Exposition de Victoriaville, 100 sujets.
Judi, le 27 sept., 3ème vente annuelle du club des Éleveurs d'Ayrshire des Bois-Francs sur la ferme WILFRID et JEAN-

MARIE ROY ST-PIERRE de Broughton.
Vendredi le 5 octobre pour le Club Ayrshire, Club Etchemin et Lotbinière, 50 sujets, sur le Terrain de St-Agapit, Cte Lotbinière.
Judi, le 11 octobre, 2ème vente annuelle du club des Éleveurs d'animaux de boucherie du Saguenay Lac St-Jean, 800 à 1,000 bêtes pour parcs d'engraissement vendus à la livre par lots de 5 à 10 bêtes, l'endroit précis sera annoncé en temps; pour détails JEAN-MARIE TREMBLAY de Grande-Baie.
Judi, le 18 octobre, 2ème vente annuelle du club des Éleveurs d'animaux de boucherie du Canton d'Inverness, 2,000 bêtes vendues à la livre, par lots de 10 à 25 sujets, pour parcs d'engraissement, l'endroit idéal pour se procurer du bon bétail; pour renseignements: IRÈNE POMERLEAU, Inverness, Qué.
Samedi, le 20 octobre, sur la ferme de ROBERT LAROCHE, D'Arthabaska. Troupeau Hereford de choix de 85 bêtes, moitié enregistrées, moitié pur-sang, sans papiers.
 Pour toutes ces ventes contactez:

GEORGE GOGGIN
 Encan Licencé Bilingue, de PLESSISVILLE, Tel. 362-2195
 Aussi plusieurs autres ventes dont les détails seront annoncés sous peu dans la Terre de Chez Nous. Merci aux Éleveurs pour cette grande marque de confiance.
 Vente par encan
 Samedi, le 8 sept., à 10 hres a.m., chez M. RAYMOND CHAGNON, DE ST-FÉLIX DE KINGSEY
 La ferme est située Rang 8, à 4 milles du village St-Félix de Kingsey, Cte Drummond.
SERA VENDU: Un troupeau de 87 bêtes "HOLSTEIN" de choix, quelques-unes par-sang enregistrées, 45 vaches contrôlées par le Collège "Macdonald", 5 taures de 3 ans vélaient à l'automne, 17 taures de 1 an - non saillies, 19 génisses du printemps de choix, c'est un troupeau classe "excellent".
 Le quota de lait sera vendu avec les animaux; \$17,000 lb de subside et 129,000 lb de mise en marche de plus que le subside.
MACHINERIE COMPREND: Tracteur "John-Deere" No 3020 avec pelle avant "Road Gard" et cabane. Servo-Direction, tout équipé; Tracteur "Cockshutt" No 550; Charrue "Hy-Drain" 4 versoirs de 14 po.; Herse à res-

sorts, hydraulique; Herse à disques 32 disques; Herse à pacage; Herse à finir; Epancheur d'engrais; Semeuse "Massey-Harris" 15 disques sur pneus; Moulin à faucher; Presse à foin "John-Deere" 24T avec lance-balles; Râteau-fleur "New-Holland"; 2 voitures "Tape Bend" avec plates-formes de 24 pi.; Traileur-dompneur avec boîte 8 x 12 pi. fond en acier; Moissonneuse-batteuse "Oliver" No 18, vis à grain de 30 pi. x 5 po. Chânes à anneau pour tracteur; Pont à tracteur avec roue d'accouplement; 7500 balles de foin; 40 arpents en avoine; 2 cages à truie; Balance pour peser le lait; Pompe à eau; Turbine capacité 1000 gallons à l'heure; Sleigh double; Sleigh fin; Sleigh Runner avec boîte; Set attelage à chevaux, double; Grippe roches; Crible à grain; Banc de scie; Meule; Scie à chaîne "Pioneer"; 6 forçes; Etaux, drill, feu de forge; filières pour pipage et Bolts; Baril de 45 gallons; Tank à gaz de 200 gallons; 7 bidons à lait; 3 "Back" à eau; Bol à minéral; pivotant; Chariot à fumer "Beatty" avec rail; Pompe à eau "Beatty"; Ruches à abeilles; Outil de hangar au complet; 2 frigidaires, chaises de maison; etc.
CONDITIONS COMPTANT CANTINE SUR LES LIEUX
 Pour plus d'informations, s'adresser à:

CHARLES CHAMPAGNE
 Encan Licencé
 Acheteur de roulant de ferme au complet
 Toujours à votre disposition pour toute vente par encan
 Tel.: (819) 358-2785
 Ste-Elisabeth de Warwick
ENCAN
 Samedi, le 1er septembre 73 à 1 hre précise
 pour M. PAUL LABONTÉ
 situé Rang du Bord de l'Eau, à YAMASKA-OUEST
 à 1 mille du village, vers St-Aimé
SERA VENDU: un troupeau Holstein de 17 bêtes à cornes comprenant: 15 vaches à lait, 2 veaux du printemps. Le quota de lait industriel sera vendu avant les vaches.
MACHINERIE, comprenant: Tracteur Massey-Ferguson no 50 au gaz, Tracteur International Super C avec roues jumelées avant; Charrue 3 versoirs M-F; Charrue 2 versoirs Inter; Herse à disques; 28 Herse à finir; Semoir 13 disques; Epancheur d'engrais; Niveleuse M-F; Faucheuse à tracteur M-F; Râteau-Fleur Allis-Chalmers; Presse à foin John-Deere; Monte-balles; Voiture sur pneus, Norm; Batteuse automatique Forano; Souffleur à grain; Traveuse Chore-Boy; Refroidisseur à lait 8 bidons; Bois de chauffage; Bois de construction; Recolte

de foin et paille; Avoine; Tout le stock du hangar, tels que: réservoir à gaz, outils - échelle, etc. antiquités - carioles - voiture traîne.
 Une partie du ménage de la maison
 Beaucoup d'autres articles trop nombreux pour être énumérés.
Motif de vente: La terre est vendue
CONDITIONS: Argent comptant
 Pour autres conditions ou informations, veuillez consulter le propriétaire ou l'encan-ter.
RAYNALD THÉROUX,
 St-Guillaume, Co. Yamaska
 Tel.: 1-819-396-5324
 Encan Licencé
ENCAN
 Samedi, le 1er septembre 1973 à 1 hre p.m.
 chez M. ELPHEGE LETENDRE
 Rang Salvail, 10 arpents du village ST-JUDE
 Co. St-Hyacinthe
SERONT VENDUS: 10 vaches à lait croisées avec quota de 80,000 livres; Refroidisseur à lait, capacité 8 bidons, porte de côté; 12 bidons; Traveuse Surge 2 chaudières; Tracteur Ferguson 1952; Charrue Massey-Ferguson, 2 raies; Faucheuse Ford 3 points; Râteau-Fleur Ferguson semi-porté; Presse à foin Case; Voiture double sur pneus; Herse à ressorts; 2 panneaux hydraulique; Herse à roulettes Oliver 12 x 12; hydraulique; Epancheur d'engrais; Herse à finir; Semoir 13 disques; combine; Cockshutt; 1200 balles de foin; 100 balles de paille; 5000 lbs de grain; 10 arpents de grain sur le champ; Batterie de clôture électrique; Compresseur à l'air avec moteur; force; Stock du hangar.
 Beaucoup d'autres articles trop nombreux pour être énumérés.
 La terre est vendue

MARCEL LAMBERT
 Encan Licencé
 Tel.: 1-819-395-4409
 St-Germain, Co. Drummond
VENTE PAR ENCAN
 Lundi le 15 septembre, 1973, à 1 hre p.m. précise.
 chez M. EDUARD BEAUCHEMIN, 12e RANG, ST-NAZAIRE DE BAGOT
SERA VENDU: 18 vaches à lait de choix HOLSTEIN provenant d'insémination artificielle. Le quota de lait 160,000 lb sera vendu avant les vaches. Aussi un cheval de travail, pesant 1600 lb.
 Traveuse COOP 3 chaudières, installation pour 30 vaches; bulk tank John Wood, capacité 300 gallons; refroidisseur à lait, capacité 12 bidons.

Toute la machinerie à traction animale sera également vendue.
 La terre est vendue.
MARCEL LAMBERT
 Encan Licencé
 Saint-Germain, Co. Drummond
 Tel.: 1-819-395-4409
ENCAN
 pour M. GÉRALD CLÉMENT,
 route 9B, ST-PAUL ILE AUX NOIX,
 CTE ST-JEAN,
 Samedi le 1er septembre '73,
 à 1 hre p.m. précise.
SERA VENDU: un bon troupeau Holstein comprenant 60 vaches, toutes claires de test fédéral dont plusieurs fraîches vélées, 24 vélaient à l'automne, la balance vélaient en tout temps; Quota de lait classe 1, pour Montréal, 860 lb par jour; Classe 2 - 130,000 lb par année.
 Pipeline Surge 4 Unités, installation pour 56 vaches; Bulk Tank; capacité 3,835 lb avec bassin de lavage, chaudières, couloirs, etc.
MACHINERIE: Tracteur Massey-Ferguson No 1100; Tracteur International W-4; chopper à foin de marque Gehl; arroseuse sur roues avec réservoir 200 gallons; semeuse à blé d'Inde International, 4 rangs, 1 an d'usage; épancheur d'engrais; herse à roulettes John Deere 36 roulettes; épancheur à fumer New-Holland 205 minots; boîte à grain Lajoie; presse à corde Allis-Chalmers No 303; 2 râteaux; 1 Haybine New-Holland; 2 remorques à 4 roues; monte-balles 42 pi., sur fond de tôle; charrue Ford 4 rangs de 16 po.; voiture à ensilage Dion et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.
CAUSE LA TERRE EST VENDUE.
CONDITIONS: Argent comptant
 Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encan-ter.

ROGEL LAMOUREUX,
 Encan Licencé,
 NAPIERVILLE, P.Q.
 Tel.: 245-3435
ATTENTION CULTIVATEURS!
 JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet, quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETTON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

Vente par Encan
 Lundi le 3 sept. à 1 h. p.m.
 Chez M. Donald Boucher
 de Ste-Clothilde de Horton.
 La ferme est située au Sième rang à 4 milles du village.
SERA VENDU: 29 vaches à lait de race Holstein améliorée, dont l'une vélaient en janvier, 6 taures saillies pour le printemps, le quota de lait industriel sera vendu avant les vaches, 15 truies portières dont 4 avec leurs petits, 2 jeunes truies prêtes à saillir, 1 mâle d'un an et demi pesant 500 lb.
LA MACHINERIE COMPREND: 1 tracteur Oliver 500, 1 faucheuse International, herse à roulettes de 24 disques, semeuse à grain 11 disques, wagon sur pneus, charrue à 2 versoirs Oliver, épancheur d'engrais International, monte-balle 24 pi. avec moteur, sleigh double, clipper à vaches, boîte électrique pour clôture, un mois d'usage, 1 refroidisseur à lait, 1 traveuse "Surge" à 3 chaudières avec compresseur, 28 bidons, et beaucoup d'articles de hangar.
 Partie du ménage de maison et antiquités. La terre bien bâtie sera mise à l'encan si elle n'est pas vendue d'ici au 3 sept.
 Condition comptant.
 Pour plus d'informations, s'adresser à:

LUCIEN HOULE
 Encan Licencé,
 St-Albert, Tel. 353-2270
 Ou à M. Donald Boucher
 Ste-Clothilde de Horton
 Tel.: 336-5499
ENCAN
 Vendredi le 31 août, 1973, à 1 hre p.m. précise.
 chez M. ANDRÉ AUBRY,
 au VILLAGE DE STE-FRANÇOISE,
 Cte Lotbinière
SERA VENDU: un troupeau d'animaux à bœuf HEREFORD de 56 têtes comprenant: 20 vaches avec 19 veaux, 16 taures de 1 à 2 ans dont 7 sont saillies pour l'automne; 1 taureau pur-sang enregistré venant du troupeau de "Bobby Hall".
 Pour informations, s'adresser à:



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits

Du talent plein le bras

Nous avons passé une excellente soirée à visionner la programmation des derniers Beaux Dimanches à Radio-Canada. Éclats de rire, sourires amusés, quelques bâillements devant certaines longueurs, mais un bilan nettement positif en faveur de "Je veux voir Mioussov" une comédie soviétique qui dans ses meilleurs moments rappelait Labiche ou Feydeau.
 Nous avons pu constater que les Français, la pièce était une réalisation de l'ORTF, présentent eux aussi du théâtre filmé à leurs téléspectateurs. Cette fois-ci en direct du fameux Théâtre Marigny. Comme présentation technique, ce n'était guère mieux cependant que nos projections venant de Rivière-du-Loup, de Chicoutimi ou de Drummondville. Les comédiens étaient excellents, mais je regrettais presque d'avoir manqué la présentation du "Mioussov" du Rideau-Vert il y a quelques années. Pour les pièces comiques du moins, ce sont les têtes d'affiche qui nous attirent. Malgré moi, je songeais à ce que nos fantasistes les plus doués pouvaient donner dans un texte semblable: les Hoffman, Cailloux, Favreau, Pelletier et cie auraient certes pu soutenir la comparaison avec la troupe de Jacques Fabbrì.
 Retenons un bon point en faveur de la présentation parisienne, aucune interruption ni pour les entractes, ni pour la publicité. Comme on est ha-

bitué à se promener du réfrigérateur au congélateur et de la dépense à la salle de bains pendant nos minutes de répit habituelles, ou se prenait à trouver longue parfois la pièce soviétique. Heureuse surprise de constater que les moscovites peuvent se permettre de blaguer doucement les moeurs ridicules de leur bureaucratie omniprésente. Une ironie bien peu maligne mais qui laisse cependant filtrer beaucoup d'espoir.
 Je ne sais si vous avez remarqué que ces comédiennes parisiennes ont le bras fort, la femme-médecin et l'ingénieur-agronome soulevaient leurs mâles compagnons comme des fûts de paille. Comme on dit chez nous: "elles ont ça dans les bras..."
 Atmosphère tout à fait différente, mais tout aussi intéressante que celle qui entoure le souriant aristocratique britannique Sir Kenneth Clark qui nous a entretenus dernièrement fois des grands sommets de l'art contemporain. Une série magnifique où nous avons pu parcourir sans débourser un sou l'Ermitage le Louvre, le Prado, le British Museum, la Sixtine ou le Musée d'Art moderne. Les considérations de Sir Kenneth Clark pouvaient sembler pompeuses parfois, mais le coup d'oeil qu'il nous a permis de donner sur les plus belles oeuvres de l'humanité n'a pas de

prix. Certaines gens peuvent regretter que Radio-Canada consacre ainsi une heure de bonne écoute pour une projection qui ne peut intéresser que peu de gens. Mais je continue de croire que beaucoup de personnes au contraire peuvent tirer le plus grand bien d'émissions de cette qualité, à condition d'y mettre deux sous de bonne volonté. Seul, Radio-Canada peut se permettre de le faire et ceux qui ne veulent pas en bénéficier ont toujours le loisir de tourner le bouton.
 Marie-Stéphane

Télévision Agricole à Radio Canada

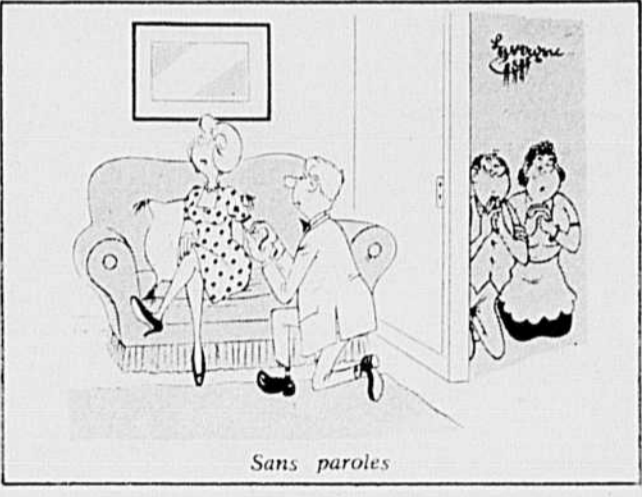
La Semaine Verte, du 2 septembre de midi à 13 hres

- La récolte des bleuets en Abitibi et au Lac-St-Jean.
- Trentième anniversaire des Chantiers coopératifs du Nord-Ouest québécois.
- Sols forestiers et écoles forestières.
- Exportation des bovins laitiers canadiens à-travers le monde.

CBM - 940 le 4 septembre Mid-day magazine à midi 30

Émission spéciale sur les problèmes agricoles où les auditeurs peuvent poser des questions au sous-ministre de l'Agriculture du Québec Gaëtan Lussier. (émission anglophone).

September 4th
 Mr Gaëtan Lussier, deputy minister of Agriculture will be the guest on Mid-day Magazine, CBM 940, those interested can phone in and ask questions.



Sans paroles

CHORE & BOY
MESSAGE No 11
 aux producteurs laitiers du Québec
Nouvel ensemble de pompe à lait simple et hygiénique.
 1. Cet ensemble de pompe à lait est très facile à installer. Il s'adapte sur tous les systèmes de lactoduc. On élimine ainsi les panneaux embarrassants. Un homme seul peut l'installer et il n'a plus à calculer une distance fixe entre le bassin de lavage et le refroidisseur en vrac.
 (à suivre le 26 septembre)
LE CENTRE CHORE BOY DU QUÉBEC
 228, SAINT-JOSEPH, SAINT-JEAN, QUÉ.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
 La Station de Recherche de Lennoxville désire acheter soixante-dix (70) bouvillons, dont trente-cinq (35) croisés Chianina-Holstein et trente-cinq (35) croisés Blonde d'Aquitaine-Holstein. Les bouvillons devront peser de trois cents (300) à quatre cents (400) livres au 20 septembre 1973. Ils devront être en bonne santé et exempts d'anomalie physique.
 Toute personne intéressée à fournir de tels bouvillons à la Station est priée de communiquer avec Mademoiselle L. Sévigny le, ou avant, mercredi 12 septembre 1973.
Station de Recherche
Ministère de l'Agriculture du Canada
 Lennoxville, Québec
 Tél.: (819) 565-4702
 Le 22 août 1973

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'avi-culture.

MARDI, le 28 AOÛT 1973

Tous les prix de la volaille sont demeurés les mêmes. Les marchés du poulet à griller et du poulet lourd furent faibles. Les approvisionnements de poules ont continué à être rares. Les offres de dindons furent amplement suffisantes pour les besoins actuels.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	71c
5 lb et moins de 6	70c
4 lb et moins de 5	63c
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	64c
POULES	
6 lb et plus	55c
5 lb et moins de 6	55c
4 lb et moins de 5	55c
Moins de 4 lb	nil
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	68c
10 lb et moins de 16	72c
16 lb et plus	73c
Canards	83c

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	37c
6 lb et moins de 7	34½c
5 lb et moins de 6	34½c
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb	34½c
POULES	
7 lb et plus	27c
6 lb et moins de 7	25c
5 lb et moins de 6	25c
Moins de 5 lb	25c
JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	39½c
12 lb et moins de 20	42½c
20 lb et plus	43½c

OEUFS

Prix payés aux producteurs
le 16 août 1973
Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Prix des oeufs en vigueur
du 27 août au 2 septembre
Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec

	Manitoba	Ontario	Producteurs	Distributeurs
A-Extra-Gros	68c	73c	75c	85c
A-Gros	66c	70c	72c	82c
A-Moyens	60c	63c	65c	75c
A-Petits	42c	46c	48c	58c
A-Pee-Wee	16c	nil	25c	35c
En vrac				.03c de moins

N.B.: Les prix au producteur (Manitoba, Ontario et Québec) n'incluent pas les contributions à l'administration des plans conjoints provinciaux et national.

LAIT DE CONSOMMATION

Ventes provinciales aux laiteries et usines

Juillet 1973

Classe I	91,001,742	\$7.60	62.6%
Classe II	6,633,457	5.27	4.6%
Classe III	19,583,351	5.08	13.5%
Classe IV	5,572,116	5.00	3.8%
Surplus	22,610,063	4.90	15.5%
Total	145,400,729 lb	\$6.63	

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 27 août 1973

FRUITS

BLEUETS: 6.50 — 7.00/11 pintes, 4.50 — 4.75/12 chopines.
POMMES: Transparente 2.50 — 2.75, Melba 2.75 — 3.25, Lobo 5.00/boisseau.

LÉGUMES

AUBERGINES: 3.50 — 4.00/boisseau.
BETTERAVES: 0.90/doz de paquets, 2.50/50 lb.
BLÉ D'INDE: 0.40 — 0.45/doz.
BROCOLI: 3.00 — 3.50/doz de paquets.
CAROTTES: 0.90/doz de paquets, 2.50 — 2.75/50 lb, 3.00 — 3.25/3 paquets, 3.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, mini 3.50/20 cellos de 12 oz.
CÉLERI: Pré-refroidi 5.00, ordinaire 4.00/24.
CHICORÉE SCAROLE: 2.50/doz de paquets.
CHOUX: Verts 2.00/16, Rouges 2.00, Savoy 6.50/16 paquets, 3.50/13 paquets.
CHOUX-FLEURS: 4.00 — 4.50/doz de paquets.
CIBOULETTE: 1.25/doz de paquets.
CITROUILLES: 4.00/12.
CONCOMBRES: 1.50 — 1.75/6 doz., à mariner gros 4.00, moyens 5.00, petits 7.00/boisseau.
COURGES: Zucchini 1.25/20 lb, Marrow 2.00 — 2.25/boisseau.
ÉCHALOTTES: 3.00 — 3.25/36 paquets.
ÉPINARDS: 2.50 — 2.75/12 cellos de 10 oz, 2.50/minot.
FÈVES: Jaunes et vertes 2.75 — 3.00/20 lb.
LAITUE: Frisée 2.50 — 3.00/24, Iceberg, 2.50 — 3.00/18, Boston 3.50, Romaine, 2.50/16.
OIGNONS: Jaunes moyens 2.75 — 3.00/50 lb, 4.50/24 cellos de 2 lb, 0.40/10 lb, jaunes gros 5.00/50 lb, rouges moyens 4.00/50 lb.
PERSIL: 0.75/doz de paquets.
PIMENT: Vert 3.25 — 4.00/boisseau, Rouge 3.50 — 4.50/boisseau.
POIREAUX: 0.75 — 1.00/doz de paquets.
RADIS: 2.50/30 cellos de 6 oz.
RUTABAGA: 1.75 — 2.00/50 lb.
TOMATES: de champ roses 1.50 — 1.75, rouges 1.00 — 1.25/20 lb.
POMMES DE TERRE: Nouvelles 2.25 — 2.50, petites 1.50 — 2.00/50 lb.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi, le 27 août 1973: 444 bovins, 614 veaux, 31 agneaux et moutons.

Le marché des bovins était actif lundi et toutes les classes étaient en demande. Les réceptions étaient beaucoup moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches de type laitier. Les prix payés pour les bouvillons étaient en moyenne de \$2.00 plus élevés, comparés à ceux de lundi dernier, tandis que les prix payés pour les vaches et les taureaux étaient de \$0.50 à \$1.00 plus élevés. Les quelques taures offertes en vente rapportaient des prix stables.

Les arrivages de veaux étaient moins nombreux que ceux de lundi dernier et se composaient de veaux d'abattage et de remplacement. La demande était bonne pour toutes les classes et le marché était actif. Les diverses catégories offertes en vente rapportaient de prix stables, comparés à ceux de lundi dernier, exception faite pour les veaux pesants qui se vendaient à des prix un peu moins élevés.

Les bons agneaux se vendaient de \$43.00 à \$44.00 le cent livres. Bons moutons \$15.00 à \$17.00 le cent livres.

BOUVILLONS

A-1-2	50.00-54.25
A-3	aucun
A-4	aucun
Communs	42.25-49.50

TAUREAUX

	35.25-49.25
--	-------------

TAURES

A-1-2	aucune
A-3	aucune
A-4	aucune
Communes	36.00-47.50

VACHES

D-1-2	aucune
D-3	38.00-42.75
D-4	25.00-37.75

VEAUX DE LAIT

Bons	67.00-80.00
Ventes jusqu'à	82.00
Moyens	56.00-66.00
Communs	45.00-55.00
De remplacement	52.50-128.00

AGNEAUX

Bons	43.00-44.00
Communs	aucun
Légers	aucun

MOUTONS

Bons	15.00-17.00
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés du 24 août 1973
Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières
Blé	6.39	4.45	6.38
Orge	4.95	4.95	4.89
Avoine	4.38	23.35	4.34
Maïs américain (Jaune, no 3)	6.09	21.95	6.06
Maïs ontarien (Jaune, no 3C.E.)	5.78	12.50	nil
MONTREAL			
	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1972
Son de blé	6.40	4.80	2.77
Gru rouge de blé	4.96	5.50	2.77
Tourteau de soya 49%	4.41	23.35	6.60
Tourteau de soya 44%		21.95	6.10
Tourteau de colza 34%	6.27	12.75	3.90
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.83	4.05	4.15

Source: Office canadien des ProvenDES

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 25 août 1973

F.A.B. MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 70c — 93, 71c. Prix de vente par la

Commission Canadienne du lait, en 56 lb., 71c.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 37c à 41c. Procédé rouleaux, 37c à 39c. Aliments du bétail, sacs 33c à 36½c

Poudre de lait de beurre, animal 30c à 34c. Poudre de

lait de beurre comestible 33c à 35c.

Poudre de petit lait: 06.5c à 07c.

Lait évaporé, caisse 48/16 10.35 à \$10.70

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) nil.

Prix du fromage: blanc 68c, coloré 68.3c.

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO
lundi, le 27 août 1973

Prix payés à TORONTO,
la semaine dernière

Porcs	65.00-65.45	67.75-71.45
moyenne	65.28	69.41
Truies	53.40-53.80	53.50-58.25
moyenne	nil	56.33

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario.

Les abattoirs devront se regrouper

Le gouvernement du Québec verra au cours des prochains mois à éliminer du marché québécois les viandes de qualité douteuse, c'est ce qu'a annoncé la semaine dernière le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin.

Cette solution, qui sera vraisemblablement appliquée avant le printemps prochain, consiste à regrouper massivement les abattoirs et à créer un service d'inspection permanente et obligatoire de toutes les viandes vendues aux consommateurs.

Les événements à venir

ST-GEORGES: mardi, le 4 septembre, de 10 hres à 4 hres, congrès régional de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, au sous-sol de l'église l'Assomption.

L'ASSOMPTION: le 4 septembre, à 8 hres 30, congrès régional de la Fédération de l'UPA de Joliette.

ST-JACQUES: le 6 septembre, à 8 hres 30, congrès régional de la Fédération de l'UPA de Joliette.



Quelques chèques de subsides en retard

Pour diverses raisons, comme des retards de courrier et autres causes incontrôlables, il se trouve parfois que quelques rapports de livraisons ne parviennent pas à temps à la Commission canadienne du lait, pour permettre au centre de traitement des données du gouvernement fédéral d'émettre tous les chèques de subsides en même temps.

Ainsi, nous voulons informer les producteurs qui expédient leur production aux usines suivantes qu'ils recevront leur chèque de subsides pour leurs livraisons de juillet 1973 un mois plus tard.

Société coopérative agricole de Chicoutimi (Chicoutimi)

Giuseppe Saputo & Figli Ltée St-Lin des Laurentides (L'Assomption)

\$5,24 pour le lait industriel

Après les coopératives laitières, les fabriques du secteur privé décident de payer également \$5,24 le cent livres de lait à compter du 1er août 1973.

C'est ce que vient de confirmer à la Fédération, le Conseil de l'industrie laitière du Québec Inc., qui représente ces usines.

Une entente sera signée sous peu à cet effet.

Le prix de \$5,24 le cent livres s'applique sur le lait livré en vrac et de qualité "A".

Amélioration des fraisiers et des framboisiers.

M. Hugh Daubeny, améliorateur de fraises et de framboises de la Station fédérale de recherches agricoles d'Agassiz, poursuit présentement un programme d'amélioration de la fraise qui vise à trouver des variétés résistantes aux rigueurs de l'hiver, possédant une excellente tolérance virale, peu sensibles à la pourriture du fruit et bien résistantes en plein champ, à une maladie appelée stèle rouge.

Le ministre Toupin se plaint depuis longtemps de l'état lamentable de certains des quelque 500 abattoirs du Québec, mais il avait essuyé un refus de la part de ses collègues en leur soumettant son projet, vers la fin de 1972.

Il existerait au Québec 498 abattoirs dont 434 ne sont soumis à aucun contrôle gouvernemental; les autres sont inspectés par le fédéral ou le provincial. Avec la nouvelle politique de regroupement, il ne pourrait rester qu'une centaine d'abattoirs répondant aux normes du gouvernement. Les autres abattoirs, qui peuvent fournir globalement vingt pour cent des viandes au Québec, devront se regrouper ou se moderniser pour répondre aux critères d'inspection.

M. Toupin prévoit évidemment cer-

taines réticences de la part des entreprises visées, mais il a dit n'avoir pas l'intention de reculer ou de prendre une attitude tempérée dans un domaine aussi important que la qualité des aliments.



AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

Il agit comme la nature elle-même...

... il permet de régler la grosseur des tubercules et contribue à produire des pommes de terre de haute qualité. Cette qualité qui vous permettra d'obtenir des prix plus élevés et vous donnera un meilleur retour pour votre investissement dans la culture des pommes de terre.

Reglone tue rapidement les feuilles et lentement les tiges, comme dans la maturation naturelle.

Reglone est absorbé rapidement. La pluie qui survient peu après l'application ne peut délayer le produit ni diminuer son efficacité.

Reglone devient inactif au contact des particules argileuses de sorte qu'il ne laisse pas de résidu nuisible dans le sol. Il n'y a aucun danger de polluer les cours d'eau par ruissellement.

Reglone ne rend pas la végétation traitée ni toxique ni attirante pour le bétail.

NOUVEAU!
Taux d'application moins élevé.

Fanes denses ou beaucoup de mauvaises herbes — 3 chopines/acre.
Fanes légères, peu de mauvaises herbes ou bien fanes denses et à une phase hâtive de la maturité — 1 1/2 à 2 chopines/acre.
Fanes denses ou fanes légères et beaucoup de mauvaises herbes — (Est du Canada seulement) **REGLONE** peut s'employer à raison d'une chopine à l'acre dans une pulvérisation fongicide, suivie de l'application d'une chopine à l'acre 7 à 10 jours plus tard à l'époque normale du défanage.
Fanes à pleine maturité, peu ou pas de mauvaises herbes — 1 chopine/acre. La dose d'une chopine peut prendre plus de 10 à 14 jours pour une destruction complète.
REGLONE s'applique dans au moins 50 à 100 gallons d'eau à l'acre avec n'importe quel pulvérisateur ordinaire à rampe. Quand les fanes de pommes de terre sont particulièrement denses ou les mauvaises herbes abondantes, on doit utiliser jusqu'à 100 gallons d'eau à l'acre.
Instructions complètes sur l'usage de REGLONE: consulter l'étiquette.



MEILLEURS RENDEMENTS AVEC CHIPMAN

LES PRODUITS CHIMIQUES CHIPMAN LIMITÉE — HAMILTON, ONT. — BELOEIL, QUÉ.